

Le jeudi 25 mai 2023 à 18h00

Le conseil communautaire, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération de Beauvaisis.

PRESIDENT Monsieur Lionel CHISS

PRESENTS Gérard HEDIN, Stéphane JAMBOIS (suppléant de Béatrice LEJEUNE), Jacques DORIDAM, Brigitte LEFEBVRE, Dominique CORDIER, Jean-François DUFOUR, Victor DEBIL-CAUX, Loïc BARBARAS, Aymeric BOURLEAU, Antoine SALITOT, Christophe TABARY, Ali SAHNOUN, Franck PIA, Philippe VAN WALLEGHEM, Lionel CHISS, Hubert VANYSACKER, Christophe DE L'HAMAIDE, Laurent DELAERE, Sandra PLOMION, Martial DUFLLOT, Patrice HAEZEBROUCK, Laurent DELMAS, Mohrad LAGHRARI, Jean-Louis VANDEBURIE, Cédric MARTIN, Jean-Marie DURIEZ, Dominique MORET, Monette-Simone VASSEUR, Johnny CARMINATI, Noël VERCHAEVE, Catherine HERAULT (suppléante de Henry GAUDISSART), Jacqueline MENOUBE, Philippe DESIREST, Dominique DUPILLE, , Régis LANGLET, Philippe ENJOLRAS, Catherine CANDILLON, Thierry AURY, Marcel DUFOUR, Armelle LE GALL, Guylaine CAPGRAS Valérie GAULTIER, Nathalie ROLLAND, Dominique CLINCKEMAILLIE, Sylvain FRENOY, Catherine MARTIN, Francis BELLOU, Éric MICLOTTE, Charles LOCQUET, Philippe VIBERT, David MAGNIER, , Christophe GASPART, David CREVET, Sophie BELLEPERCHE, Jean-Philippe AMANS, Ludovic CASTANIE, Leila DAGDAD, Grégory NARZIS, Mehdi RAHOU, Marianne SECK, Marie Manuelle JACQUES (suppléante de Frédéric GAMBLIN), Josée MARINHO, Hatice KILINC SIGINIR.

SUPPLEANTS

ABSENTS Gregory PALANDRE, Hubert PROOT, Jean LEVOIR, Joëlle CARBONNIER, Christiane HERMAND, Michel ROUTIER, Martine MAILLET, Laurent LEFEVRE, Christian DEMAY, Alain ROUSSELLE, Isabelle SOULA, Bruno GRUEL, Patrick SIGNOIRT, Mamadou BATHILY, Jérôme LIEVAIN, Farida TIMMERMAN, Peggy CALLENS, Jean-Marie SIRAUT, Alexis LE COUTEULX

POUVOIRS Charlotte COLIGNON représentée par Loïc BARBARAS, Dominique DEVILLERS représenté par Jacques DORIDAM, Catherine THIEBLIN représentée par Franck PIA, Jean-Charles PAILLART représenté par Christophe DE L'HAMAIDE, Jean-Jacques DEGOUY représenté par Jean-François DUFOUR, Jean-Pierre SENECHAL représenté par Christophe TABARY, Marie Claude DEVILLERS représentée par Sylvain FRENOY, Martine DELAPLACE par Jean-Louis VANDEBURIE, Patricia HIBERTY représentée par Monette-Simone VASSEUR, Claire MARAIS-BEUIL représentée par David MAGNIER, Corinne FOURCIN représentée par Lionel CHISS, Samuel PAYEN représenté par Laurent DELAERE, Mamadou LY représenté par Caroline CAYEUX, Anne-Françoise LEBRETON représentée par Ali SAHNOUN, Yannick MATURA représenté par Victor DEBIL CAUX, Vanessa FOULON représenté par Charles LOCQUET, Halima KHARROUBI représentée par Antoine SALITOT, Roxane LUNDY représentée par Dominique CLINCKEMAILLIE

Date d'affichage	2 juin 2023
Date de la convocation	19 mai 2023
Nombre de présents	63
Nombre de votants	81

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Antoine SALITOT

Envoyé en préfecture le 01/06/2023

Reçu en préfecture le 01/06/2023

Publié le



ID : 060-200067999-20230525-A_DEL_2023_0097-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

Délibération n° A-DEL-2023-0097

Approbation des comptes administratifs 2022 - budget principal et annexes

M. Lionel CHISS, Conseiller délégué

Monsieur Lionel CHISS a été désigné à l'unanimité afin de présider cette délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du 11 mars 2022 approuvant le budget primitif 2022,

Vu les décisions modificatives prises lors des séances du conseil communautaire des 14 octobre et 16 décembre 2022,

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par Madame La Présidente qui doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme aux instruction comptable et budgétaire M14 et M4 et le rapport de présentation,

Proposition :

- adopter le compte administratif 2022 du budget principal et des budgets annexes de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	4 369 949,14
Dépenses de l'exercice	72 563 657,54	Recettes de l'exercice	77 469 106,55
Total :	72 563 657,54	Total :	81 839 055,69

Résultat de la section de fonctionnement (A)	9 275 398,15
---	---------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	1 034 237,95
Dépenses de l'exercice	18 246 884,69	Recettes de l'exercice	12 823 204,72
Total :	18 246 884,69	Total :	13 857 442,67

Résultat de la section d'investissement (B)	-4 389 442,02
--	----------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : +4 885 956,13

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -1 999 551,54

Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : +2 886 404,59
 (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE DECHETS

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	11 802 138,85	Recettes de l'exercice	12 234 641,64
Total :	11 802 138,85	Total :	12 234 641,64

Résultat de la section d'exploitation (A)	432 502,79
--	-------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	118 267,04	Recettes de l'exercice	588 635,10
Total :	118 267,04	Total :	588 635,10

Résultat de la section d'investissement (B)	470 368,06
--	-------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : +902 870,85

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -4 635,49

Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : +898 235,36
 (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE ZONE DU HAUT VILLE

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	4 620 351,99	Recettes de l'exercice	4 620 351,99
Total :	4 620 351,99	Total :	4 620 351,99

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	1 432 568,34	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	3 686 866,46	Recettes de l'exercice	4 416 053,87
Total :	5 119 434,80	Total :	4 416 053,87

Résultat de la section d'investissement (B)	-703 380,93
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : -703 380,93
 Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : -703 380,93
 (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE ZONE DE PINCONLIEU – COMPTE ADMINISTRATIF DE CLOTURE

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	1 866,26	Recettes de l'exercice	242 990,00
Total :	1 866,26	Total :	242 990,00

Résultat de la section de fonctionnement (A)	241 123,74
---	-------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	82 274,23	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	0,00	Recettes de l'exercice	0,00
Total :	82 274,23	Total :	0,00

Résultat de la section d'investissement (B)	-82 274,23
--	-------------------

Le résultat de clôture au 31/12/2022 est de : +158 849,51

Les résultats seront repris par le budget principal à l'occasion du budget supplémentaire

BUDGET ANNEXE ZONE DE BEAUVAIS TILLE

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	8 275 267,68	Recettes de l'exercice	8 275 267,68
Total :	8 275 267,68	Total :	8 275 267,68

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	766 630,78
Dépenses de l'exercice	8 450 856,89	Recettes de l'exercice	7 643 708,46
Total :	8 450 856,89	Total :	8 410 339,24

Résultat de la section d'investissement (B)	-40 517,65
--	-------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : -40 517,65

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : -40 517,65

(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES TECHNOLOGIQUES

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	579 175,51	Recettes de l'exercice	579 175,51
Total :	579 175,51	Total :	579 175,51

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	548 874,71	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	579 175,51	Recettes de l'exercice	548 874,71
Total :	1 128 050,22	Total :	548 874,71

Résultat de la section d'investissement (B)	-579 175,51
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : -579 175,51

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : -579 175,51

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES SAINT MATHURIN

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	1 387 576,98	Recettes de l'exercice	1 387 576,98
Total :	1 387 576,98	Total :	1 387 576,98

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	1 379 015,98	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	1 387 576,98	Recettes de l'exercice	1 379 015,98
Total :	2 766 592,96	Total :	1 379 015,98

Résultat de la section d'investissement (B)	-1 387 576,98
--	----------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : -1 387 576,98
 Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : -1 387 576,98

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES TRANSFEREES

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	0,00	Recettes de l'exercice	0,00
Total :	0,00	Total :	0,00

Résultat de la section de fonctionnement (A)	0,00
---	-------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	1 065 847,04	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	0,00	Recettes de l'exercice	0,00
Total :	1 065 847,04	Total :	0,00

Résultat de la section d'investissement (B)	-1 065 847,04
--	----------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : -1 065 847,04
 Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : -1 065 847,04

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	4 702 706,01
Dépenses de l'exercice	6 000 033,44	Recettes de l'exercice	6 901 027,48
Total :	6 000 033,44	Total :	11 603 733,49

Résultat de la section d'exploitation (A)	5 603 700,05
--	---------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	502 777,03	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	5 938 322,06	Recettes de l'exercice	4 672 825,42
Total :	6 441 099,09	Total :	4 672 825,42

Résultat de la section d'investissement (B)	-1 768 273,67
--	----------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : +3 835 426,38

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -900 304,54

Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : +2 935 121,84
 (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté CAB N-1	1 661 163,59
Dépenses de l'exercice	834 535,42	Recettes de l'exercice	1 391 751,72
Total :	834 535,42	Total :	3 052 915,31

Résultat de la section d'exploitation (A)	2 218 379,89
--	---------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution cab N-1	15 596,48	Solde d'exécution N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	1 430 284,14	Recettes de l'exercice	1 220 847,08
Total :	1 445 880,62	Total :	1 220 847,08

Résultat de la section d'investissement (B)	-225 033,54
--	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : +1 993 346,35

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -788 294,88

Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : +1 205 051,47
 (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE SPANC

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1	3 600,06	Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	64 026,20	Recettes de l'exercice	73 429,06
Total :	67 626,26	Total :	73 429,06

Résultat de la section d'exploitation (A)	5 802,80
--	-----------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	72 317,15
Dépenses de l'exercice		Recettes de l'exercice	0,00
Total :	0,00	Total :	72 317,15

Résultat de la section d'investissement (B)	72 317,15
--	------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : +78 119,95

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : +78 119,95
 (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	2 212 914,57
Dépenses de l'exercice	11 545 433,77	Recettes de l'exercice	10 597 441,64
Total :	11 545 433,77	Total :	12 810 356,21

Résultat de la section d'exploitation (A)	1 264 922,44
--	---------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	749 735,15
Dépenses de l'exercice	671 592,95	Recettes de l'exercice	1 745 544,61
Total :	671 592,95	Total :	2 495 279,76

Résultat de la section d'investissement (B)	1 823 686,81
--	---------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : +3 088 609,25

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -119 114,11

Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : +2 969 495,14
 (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

BUDGET ANNEXE GNV

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	662 986,03
Dépenses de l'exercice	479 988,35	Recettes de l'exercice	521 730,80
Total :	479 988,35	Total :	1 184 716,83

Résultat de la section d'exploitation (A)	704 728,48
--	-------------------

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	89 299,74
Dépenses de l'exercice	35 311,00	Recettes de l'exercice	35 720,00
Total :	35 311,00	Total :	125 019,74

Résultat de la section d'investissement (B)	89 708,74
--	------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : +794 437,22

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : +794 437,22
 (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

Madame la Présidente étant sortie pour les comptes administratifs, elle n'a pas pris part au vote.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, décide d'adopter à l'unanimité des suffrages exprimés le rapport ci-dessus.

Votes pour : 71

Abstention : 10

Pour Extrait Conforme,
 La présidente,

Caroline CAYEUX

Commission : - Administration générale et finances

Service : Direction des finances et du conseil de gestion

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

RAPPORT DE PRÉSENTATION COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

PREAMBULE

Le vote du compte administratif 2022 termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Pour rappel, ce dernier a été précédé par un débat d'orientation budgétaire le 27/01/2022, suivi du vote des budgets primitifs 2022 le 11/03/2022 et des décisions modificatives afférentes les 14/10/2022 et 16/12/2022.

Les documents budgétaires « réglementaires », remis à l'ensemble des membres du conseil communautaire, répondent aux exigences du cadre légal comptable et budgétaire des instructions M14 et M4. Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues du document budgétaire.

S'agissant de ces documents réglementaires, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'effectue, au choix des personnes intéressées, soit par :

- consultation sur place au service des finances de l'agglomération (locaux au 3^{ème} étage de l'hôtel de ville de Beauvais),
- envoi dématérialisé via internet sur simple demande par courriel à formuler à l'adresse finances.budgets@beauvaisis.fr,
- envoi par courrier postal sur demande écrite moyennant le coût de reproduction du document demandé.

Pour ce qui concerne les élus communautaires, ces documents réglementaires sont insérés au dossier du conseil communautaire qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L. 2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R. 2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation. Leur communication au public s'effectue via cette dernière insertion puisque le présent rapport est mis en ligne sur le site internet de l'agglomération du Beauvaisis (<http://www.beauvaisis.fr>) à la rubrique « présentation/ finances ».

SOMMAIRE

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS	3
I – LE BUDGET PRINCIPAL	4
A - Les résultats du budget principal.....	4
B - La section de fonctionnement	4
1 - Les recettes de fonctionnement	4
2 - Les dépenses de fonctionnement	10
3 - La répartition fonctionnelle de la section de fonctionnement	15
C – La section d’investissement	19
1 - Les ressources d’investissement	19
2 - Les dépenses d’investissement	21
3- Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)	24
4 - Situation de la programmation pluriannuelle d’investissement (PPI)	25
D – Les ratios définis à l’art R2313-1 du CGCT	27
II – LES AUTRES SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS ERIGES EN BUDGET ANNEXE	28
A - le budget annexe dechets.....	28
B - Les budgets annexes de zone	29
III – LES SERVICES PUBLICS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX.....	33
A- Le budget annexe assainissement.....	33
B – Le service public d’assainissement non collectif (SPANC)	35
C- Le budget annexe eau potable	36
D- Le budget annexe mobilites transports.....	37
E- La station gaz naturel pour véhicules (GNV).....	38
III – ELEMENTS D’ANALYSE BUDGETAIRE	39
A – Consolidation des budgets.....	39
B - Répartition sur 100 euros des comptes administratifs (fonctionnement et investissement sur l’ensemble des budgets	40

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS

Sigles	intitulé
CFE	Cotisatoin foncière des entrerpises
CGTB	Comité de gestion du théâtre du Beauvaisis
CVAE	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
FEDER	Fonds européen de développement régional
FPIC	fonds de péréquation intercommunale
GEMAPI	gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
IFEP	Insertion Formation Education prévention
NPNRU	Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
PETR	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PLUi	plan local d'urbanisme intercommunal
SAO	Société d'Aménagement de l'Oise
SCOT	Schéma de cohérence territoriale`
SDIS	service départemental d'incendie et de secours
SMOTHD	syndicat mixte Oise très haut débit
TEOM	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Les « crédits ouverts » présentés dans les tableaux de synthèse n'intègrent pas les chapitres ne donnant pas lieu à exécution (reprise de résultats, prélèvements ...)

I – LE BUDGET PRINCIPAL

A - LES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

	Résultats au 31/12/2021	Résultat d'exécution 2022	Résultats au 31/12/2022(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	4 369 949	4 905 449	9 275 398		9 275 398
Investissement	1 034 238	-5 423 680	-4 389 442	-1 999 552	-6 388 994
Total :	5 404 187	-518 231	4 885 856	-1 999 552	2 886 405

Le résultat cumulé de l'exercice 2022 s'établit à + 2 886 404 euros et fera l'objet d'une reprise lors du budget supplémentaire de l'exercice 2023.

Ce résultat sera cumulé avec celui du budget annexe Pinçonlieu. Clôturé au 31/12/2021 pour un montant définitif de + 158 849,51 €

B - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement		2020	2021	2022		
		CA	CA	Crédits ouverts	CA	Taux réel.
013	Atténuations de charges	155 454	78 582	84 692	149 499	177%
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	4 729 588	4 622 542	8 501 964	7 092 681	83%
73	Impôts et taxes	50 093 183	51 153 923	45 662 500	47 093 194	103%
74	Dotations, subventions et participations	18 124 350	19 796 524	20 218 868	20 549 023	102%
75	Autres produits de gestion courante	115 565	67 847	345 462	174 079	50%
76	Produits financiers	1	1	-	1	-
77	Produits exceptionnels	68 736	137 689	40 000	490 941	1227%
78	Reprises sur provisions	-	358 054	3 100	3 100	100%
<i>S/total recettes réelles de fonct. :</i>		73 286 877	76 215 162	74 856 586	75 552 518	101%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	208 832	249 350	1 956 000	1 916 590	98%
Total recettes de fonctionnement :		73 495 709	76 464 512	76 812 586	77 469 108	101%

Pour rappel, il a été décidé de créer un budget annexe pour les déchets. Celui-ci a été ouvert par le Service de Gestion Comptable (Trésorerie) le 1^{er} avril 2022. Durant le 1^{er} trimestre, le budget principal a supporté les dépenses et recettes du budget annexe. Dès l'ouverture du budget annexe Déchets,

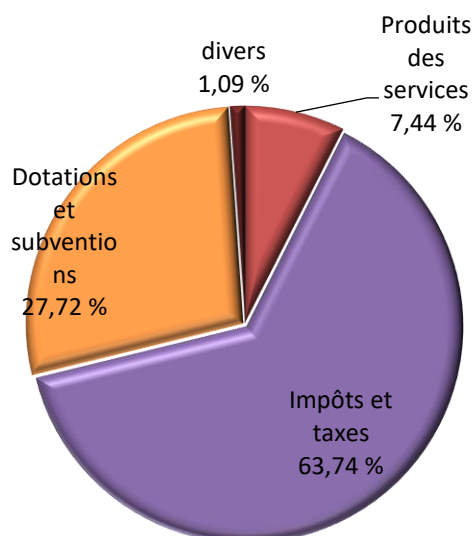
celui-ci a remboursé au budget principal les dépenses et a encaissé les recettes du 1^{er} trimestre. Ainsi, les comptes 2022 font ressortir ces mouvements comptables qui sont neutres sur le plan du résultat mais qui gonflent les flux et perturbent l'interprétation par rapport aux années antérieures. Pour faciliter la comparaison des données 2022 au CA 2021 et aux crédits ouverts, le tableau et les informations qui suivent ont tous été corrigés des chiffres des déchets.

Recettes de fonctionnement		2020 CA	2021 CA	2022		
				Crédits ouverts	CA	Taux réal.
013	Atténuations de charges	154 477	71 958	84 692	140 527	166%
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	4 620 706	4 489 027	5 466 964	5 496 806	101%
73	Impôts et taxes	47 271 443	46 302 026	45 662 500	47 093 194	103%
74	Dotations, subventions et participations	17 886 580	19 302 129	20 218 868	20 483 573	101%
75	Autres produits de gestion courante	115 565	67 847	345 462	174 079	50%
76	Produits financiers	1	1	-	1	-
77	Produits exceptionnels	68 734	137 689	40 000	490 941	1227%
78	Reprises sur provisions	-	-	3 100	3 100	100%
<i>S/total recettes réelles de fonct. :</i>		<i>70 117 505</i>	<i>70 370 678</i>	<i>71 821 586</i>	<i>73 882 219</i>	<i>103%</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	208 832	249 350	1 956 000	1 916 590	98%
Total recettes de fonctionnement :		70 326 337	70 620 028	73 777 586	75 798 809	103%

Les recettes réelles de fonctionnement (75,8 M€) ont été réalisées à hauteur de 103 % et sont en progression de 7%.

La répartition des recettes réelles de fonctionnement par principaux chapitres se présente ainsi :

Répartition des recettes réelles de fonctionnement par chapitre



1.1 - CHAPITRES 73 « IMPOTS ET TAXES » : 47 M€

Les ressources fiscales perçues aux chapitres 73 (fiscalité directe) augmentent de 1.7% (+791 000 €) par rapport à 2021 et de 3% par rapport aux crédits ouverts 2022.

Code nature	Libellé nature	CA2020	CA 2021	Crédits ouverts 2022	CA 2022	Variation CA 2022/CA 2021		Variation CA 2022 / Cds ouverts 2022	
	IMPOTS LOCAUX	A compléter	22 700 526	21 602 000	22 045 936	-654 590	-2.88%	443 936	2%
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	25 474 459	11 239 859	11 470 000	11 484 778	244 919	2%	14 778	0.13%
73112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	8 098 561	8 389 284	7 313 000	7 321 812	- 1 067 472	-13%	8 812	0.12%
73113	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	1 959 920	1 929 951	1 829 000	2 143 835	213 884	11%	314 835	17.21%
73114	IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	642 030	786 909	790 000	883 074	96 165	12.2%	93 074	11.78%
7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	170 959	354 523	200 000	212 437	-142 086	- 40%	12 437	6.21%
	FISCALITE REVERSEE		10 815 194	10 841 500	10 849 478	34 284	0%	7 978	0.07%
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	299 022	299 022	299 023	299 022	-	0%		
73221	FNGIR	9 442 477	9 442 477	9 442 477	9 442 477	-	0%		
73223	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	1 025 821	1 062 115	1 100 000	1 107 979	45 864	4%	7 979	0.72%
7328	AUTRES FISCALITES REVERSEES		11 581		-	- 11 581	-100%		
7382	FRACTION DE TVA		12 653 672	13 019 000	13 865 941	1 212 269	10%	846 941	6.5%
7362	TAXES DE SEJOUR	158 194	132 634	200 000	331 839	199 205	150%	131 839	65.92%
Total général		47 271 443	46 302 026	45 662 500	47 093 194	791 167	1.7%	1 430 694	3.13%

- **Les impôts locaux** (art 731xx) totalisent **22 M€** et baissent de 2.88% soit - 654 590€ par rapport à 2021. Cette baisse provient essentiellement de la CVAE qui enregistre une diminution de 1M€ en 2022. Pour comprendre cette évolution, il convient de se rappeler que la CVAE perçue en 2022 est celle calculée sur la valeur ajoutée produite en 2021, année encore marquée par la crise sanitaire. La baisse de cet impôt avait été prévue au budget 2022 puisque l'écart entre le réalisé et les crédits ouverts en 2022 n'est que de 8 812€.
A contrario, la CAB a bénéficié d'une hausse de 245 k€ des taxes foncières, et de 213 k€ de la TASCOM. Globalement, le réalisé 2022 est en hausse de 443 k€ par rapport au budget du fait d'une prévision prudente de la TASCOM.
- Pour compenser les réformes fiscales qui ont réduit de moitié les valeurs locatives des entreprises industrielles et ont supprimé la taxe d'habitation, la CAB perçoit une fraction de TVA d'un montant de 13.86 M€ en 2022, en hausse de 1.2 M€ par rapport à 2021 du fait d'une TVA dynamique liée à l'inflation et à la reprise de la consommation. Cette compensation est supérieure de 846 k€ par rapport aux crédits ouverts qui avaient prévu une dynamique de TVA de 3%. En effet, lors du budget initial, la prévision avait été effectuée sur une hausse de 6% de la TVA, et lors du BS, l'état fiscal reçu en mai 2022 mentionnait un montant provisoire de 13 019 M€ de fraction de TVA, d'où la décision de réduire de 281 K€ les recettes de TVA. Le montant définitif faisant état d'une évolution de 9.57% de la TVA entre 2021 et 2022 n'a été signifié à la CAB que fin octobre 2022.

- **La fiscalité reversée** (attributions de compensation (299 k€), FNGIR (9 442 k€), FPIC (1 107 k€)...) couvre les articles 732xx pour un montant total de 10,8 M€ stable par rapport à 2021 et conforme au BP 2022
- **La taxe de séjour** est en augmentation de 150 % (332 000 €) du fait de la reprise de l'activité touristique qui avait été quelque peu anticipée au BP 2022 (hausse de 50% du montant 2021). Notons que cette recette est reversée intégralement et obligatoirement à l'office de tourisme du Beauvaisis.

1.2 - CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (20,5 M€)

Ces recettes sont en augmentation de 6% (+1 M€)

1.2.1 - LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (ART. 7412X : 10 M€)

La DGF présente une baisse globale de 315 k€ par rapport à 2021. Celle-ci est principalement due à la diminution de **dotation de compensation des groupements de communes** (9,1 M€ : -393 k€), compensée en partie par une hausse de la **dotation d'intercommunalité** (788 000 € : + 77 k€).

1.2.2 – LES COMPENSATIONS D'EXONERATIONS AU TITRE LA FISCALITE MIXTE DECIDEES PAR L'ETAT (ART 7483X : 8,3 M€)

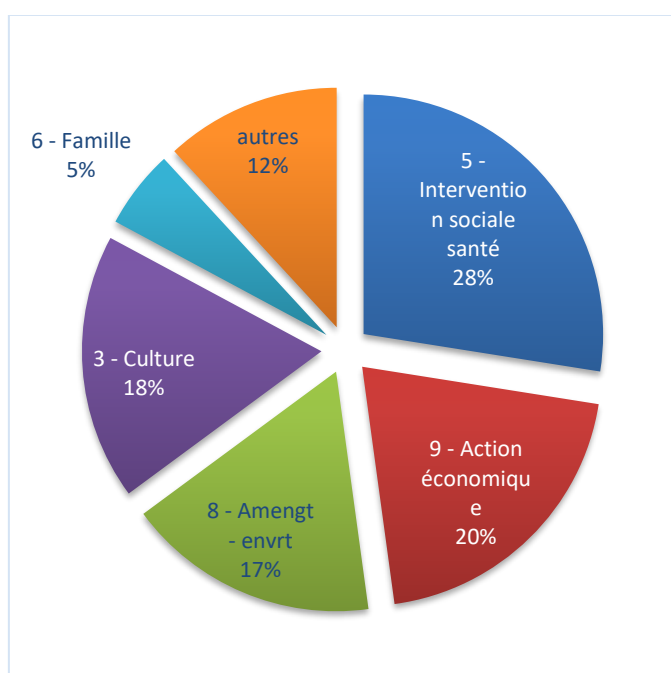
Ces recettes reçues de l'Etat, sont en augmentation de 4 % (+ 326 000 €) et ont pour vocation **de compenser** :

- les **pertes de ressources fiscales** occasionnées par la suppression de la taxe professionnelle avec l'allocation de la DCRTP pour un montant de 5 M€ ;
- les **exonérations en matière de fiscalité mixte** décidées par l'Etat à hauteur de 3.3 M€ en 2022 contre 3 M€ euros en 2021. Cette augmentation provient essentiellement de la compensation de la réforme de la CFE pour les entreprises industrielles. + 323 k€ par rapport à 2021.

1.2.3 – LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (ARTICLES 747X : 2M€)

Ces participations sont en augmentation de 26.65 % (+ 435 000 €) par rapport à 2021. Ce chapitre est par nature variable puisque les subventions peuvent financer des projets ponctuels.

Les principales participations se répartissent ainsi :



- Le secteur « **intervention sociale et de santé** » couvre 28% de nos subventions avec un total de **569 000 €** et comprend l'aide de la CAF pour le fonctionnement de l'**aire d'accueil (130 000 €)** et, pour 2022, 420 000 € de **soutien de l'ARS pour la mise en place du vaccinodrome** ;
- 20% des subventions versées par nos partenaires, soit un total de **421 000 €** le sont pour le secteur **économique** avec essentiellement :
 - le financement des chantiers d'insertion 262 000 €.
 - le financement au titre de 2020 et 2021 de la plateforme proch emploi : 105 000 €.
 - le financement du projet « territoire d'industrie » : 40 000 €.
- 17 % (**353 000 €**) de ces participations proviennent du domaine « aménagement et services urbains, environnement ». On peut distinguer principalement 2 secteurs pour l'agglomération : le projet **natura 2000** pour 205 000 € et la rénovation urbaine avec le financement de la conduite de projet NPNRU pour 105 000 € ;
- 18 % (**372 000 €**) pour le financement de nos **établissements culturels** ;
- 5% pour le secteur de la famille avec le financement , par la CAF, des relais d'assistantes maternelles à hauteur de 110 000 €
- Les autres subventions participent au campus connecté , aux emplois aidés, à la prévention sécurité et au sport.

1.3 - CHAPITRE 70 – PRODUITS DES SERVICES 5,5 M€

Il s'agit ici des recettes provenant des usagers des services. Elles sont en augmentation de 22%. Cette variation s'explique par la reprise de l'activité après la crise sanitaire. Parmi les produits de service, on trouve :

- Les remboursements de charges de la **mutualisation** des services et autres frais tels que l'affranchissement pour un montant total de 3,7 M€.
- Les recettes provenant de l'exploitation des services pour 1.28 M€ (en hausse de 5% par rapport aux crédits ouverts) avec un total de 735k€ pour le sport (piscines Trubert et Aquaspace) en progression de 140% par rapport à 2021 (+ 429 k€) et de 336 k€ pour la Culture en hausse de 189 k€. . Notons que ces recettes de nos piscines restent inférieures à celle de 2019 qui totalisaient alors 918 000 € ;
- les remboursements des budgets annexes (681 000 €) pour les frais généraux et de personnel supportés par le budget principal.

1.4 - CHAPITRE 75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE 174 000 €

Ces recettes proviennent des **revenus des immeubles** (art. 752) en augmentation de 157% (+ 106 000 €) liées à la perception des loyers de la pépinière (starlab) suite à la clôture de ce budget (58 000 €) et à l'augmentation de 28 000 € des recettes de location de la maladrerie.

1.5 - CHAPITRE 77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS 491 000 €

Forte augmentation de ce chapitre liée :

- A la cession d'un terrain à la société « saint Gobain weber France » pour un montant de 126 000 € .

- A des versements d'indemnités de nos assurances pour un montant de 150 000 €. Ces recettes sont donc destinées à financer des dépenses liées à divers sinistres (maison rue Amyot D'inville, orages de 2021, ...)
- A des émissions de titres à l'encontre de tiers suite à des jugements des autorités judiciaires.

1.5 - CHAPITRE 042 – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION 1 917 000 €

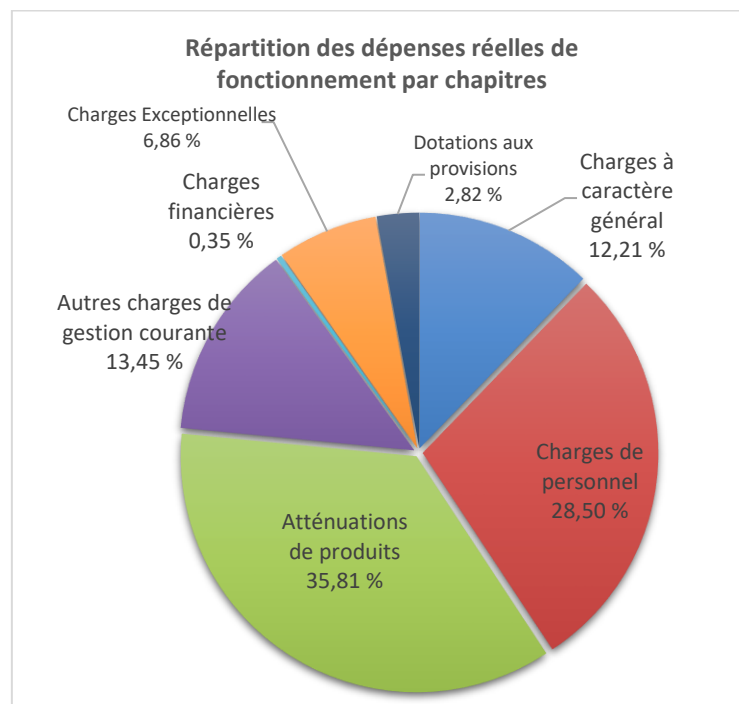
Ces opérations trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement et concernent :

- les reprises de subventions. Elles consistent en l'intégration au compte de résultat des subventions d'investissement perçues et sont donc liées directement à la durée d'amortissement des biens qui leurs sont rattachés : 317 000 €
- La neutralisation des amortissements des subventions d'investissement versées mis en place à compter de 2022 : 1,6 M€

Dépenses de fonctionnement		2020	2021	2022		
				Crédits ouverts	CA	Taux réal.
011	Charges à caractère général	15 027 731	16 560 961	12 157 996	10 438 863	86%
012	Charges de personnel	17 477 005	17 780 987	19 363 450	18 710 893	97%
014	Atténuations de produits	23 284 658	23 268 795	23 108 501	23 108 123	100%
65	Autres charges de gestion courante	7 914 078	8 023 290	8 860 545	8 677 020	98%
66	Charges financières	242 546	169 983	273 000	226 011	83%
67	Charges Exceptionnelles	1 062 208	1 160 910	4 444 265	4 426 907	100%
68	Dotations aux provisions		1 633 000	1 819 700	1 819 700	100%
<i>S/total dépenses réelles de fonctionnement. :</i>		<i>65 008 226</i>	<i>68 597 926</i>	<i>70 027 457</i>	<i>67 407 516</i>	<i>96%</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	5 254 633	5 133 903	5 156 286	5 156 238	100%
Total dépenses de fonctionnement :		70 262 860	73 731 829	75 183 743	72 563 754	97%

Comme pour les recettes de fonctionnement, Il convient ici de retraiter et présenter les données hors crédits pris en charge par le budget annexe déchets. On ne tient compte que du coût net des déchets , c'est-à-dire la différence entre les dépenses et les recettes prise en charge par une subvention du budget principal et donc financée par les impôts dits « ménages » et non la TEOM.

Dépenses de fonctionnement		2020	2021	2022		
				Crédits ouverts	CA	Taux réal.
011	Charges à caractère général	5 674 506	5 916 838	9 437 996	7 883 182	84%
012	Charges de personnel	16 616 787	16 886 919	19 048 450	18 396 069	97%
014	Atténuations de produits	23 284 658	23 268 795	23 108 501	23 108 123	100%
65	Autres charges de gestion courante	7 904 078	8 006 290	8 860 545	8 677 020	98%
66	Charges financières	242 546	169 983	273 000	226 011	83%
67	Charges Exceptionnelles	8 247 319	6 912 683	4 444 265	4 426 907	100%
	dont participation aux déchets	7 054 426	5 719 789	4 406 065	4 406 065	100%
68	Dotations aux provisions		1 633 000	1 819 700	1 819 700	100%
<i>S/total dépenses réelles de fonctionnement. :</i>		<i>61 969 895</i>	<i>62 794 508</i>	<i>66 992 457</i>	<i>64 537 011</i>	<i>96%</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	5 254 633	5 133 903	5 156 286	5 156 238	100%
Total dépenses de fonctionnement :		67 224 528	67 928 411	72 148 743	69 693 249	97%



2-1- CHAPITRE 011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL 7,8 M€

Ce chapitre, réalisé à hauteur de 84 %, est en augmentation de 32 % (+ 1, 75 M€). On peut noter principalement que :

- Cette variation est due principalement à **l'augmentation des tarifs de l'énergie**. Les dépenses ont atteint près de 2,2 M €, soit une augmentation de 1,4M€ et + 173%. Comme prévu l'augmentation des charges de l'aquaspace impacte fortement (51%) ce poste de dépenses. .
- **Les prestations de services** augmentent de 443 000 M€ (+32 %). Cette variation est due à des prestations ponctuelles et à l'inflation :
 - Contrat de performance énergétique sur les zones d'activités économiques commercialisées pour un total de 254 000 €, en augmentation de 106 000 €.
 - Projet DEMOS : 123 000 € (subventionné)
 - Cybersécurité : 44 000 €
 - Dossier de candidature capitale française de la culture : 26 000 €

Par ailleurs, si nous faisons un focus sur les principales dépenses de ce chapitre, on peut remarquer que :

- Les fluides (énergie, eau) présentent la plus grosse dépense du chapitre 011 avec un montant de 2,24 M€ et une augmentation de 1,3M€, soit 29% des dépenses du chapitre 011 ;
- Les frais d'entretien et de réparation, deuxième dépense de ce chapitre totalisent 1,7 M et sont en augmentation de 17% (+ 246 000 €) suite à l'augmentation du coût des matières premières ;
- Le troisième poste de dépenses de ce chapitre sont les prestations de services évoquées plus haut. On note également dans ce poste des dépenses récurrentes telles que le suivi animation de l'habitat ou la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, les prestations informatiques et diverses prestations nécessaires au bon exercice de nos compétences ;
- Les dépenses de fournitures ont, elles, diminué de 13% et atteignent 522 000 €. Il s'agit de fournitures de matériels techniques ou administratifs.

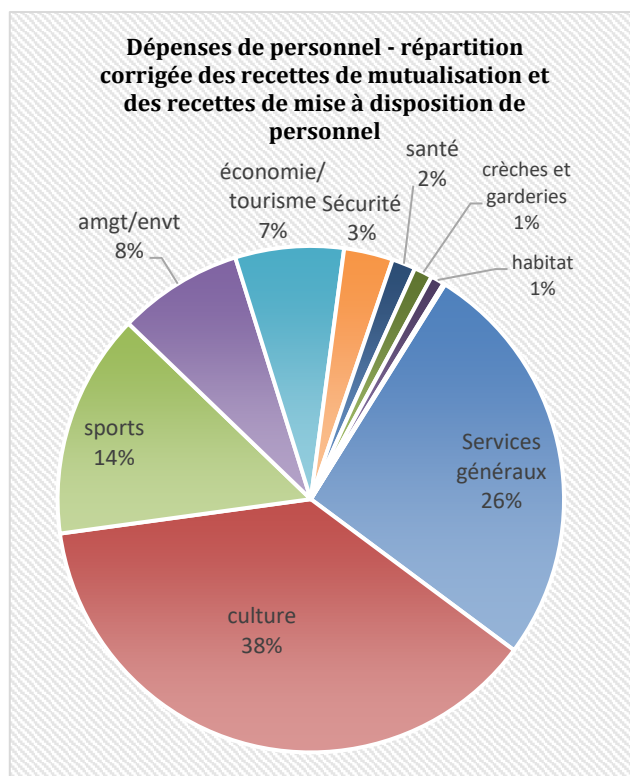
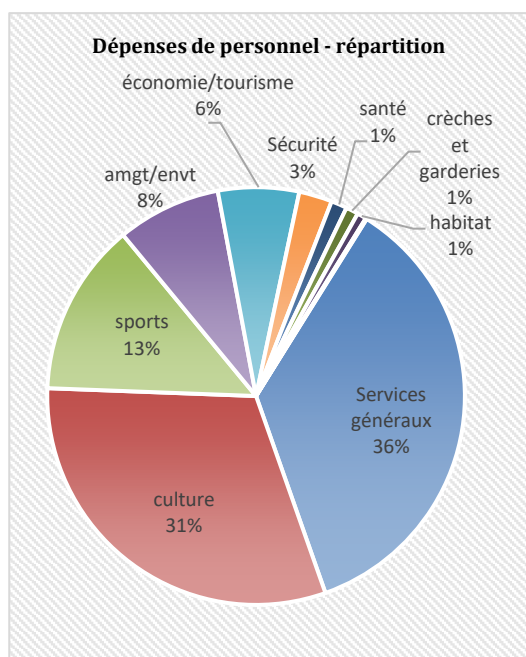
- Les frais de « foires et expositions » présentent un montant marginal pour l'agglomération (137 000 €) mais sont en augmentation de 116% . On retrouve le montant des crédits réalisés des années « d'avant COVID » . En 2019, 150 000 € avaient été dépensés.

Enfin, on peut remarquer que ce chapitre présente un faible taux de réalisation par rapport aux crédits votés (84%). Ce sont les plus gros postes de dépenses qui présentent les taux de réalisation les plus faibles :

- Par mesure de prudence, et du fait de la très forte volatilité des tarifs empêchant une prévision précise, les crédits disponibles au budget supplémentaire avaient été affectés aux fluides. Bien que ces crédits présentent la plus forte augmentation et la plus grosse part du budget, ils n'ont été consommés qu'à hauteur de 81% , soit un disponible de 540 000 €.
- Les prestations de services ont été réalisées à hauteur de 82% et laissent un disponible de 309 000 €. Les prestations prévues notamment dans le domaine de la prévention santé et de l'habitat n'ont pas été réalisées. Par ailleurs une enveloppe de réserve de 100 000 € n'a pas été mobilisée.

2. 2 - CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL 18,4 M€

Ce chapitre a un taux de réalisation de 97 % et en augmentation de 9 %. Le graphique ci-dessous répartit ces dépenses par activité.



Ces chiffres incluent les dépenses liées à la mutualisation et aux personnels mis à disposition d'autres collectivités et des budgets annexe dont les charges sont intégrées au chapitre 012. Il y a donc lieu de corriger le poids des dépenses de personnel par les recettes provenant des conventions liées. Ainsi, la dépense est-elle portée à 15 M€ et, comme le montre le second graphique, la culture est en fait le premier poste de dépenses de personnel avec une part de 36%.

Les charges de personnel représentent 28% du total des dépenses de fonctionnement. L'augmentation de 1.5 M€ provient essentiellement de la revalorisation du point d'indice, avancement d'échelons, de grade et de la promotion interne. En 2022, notons également la hausse des bas salaires et l'indemnité GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat),

2.3 CHAPITRE 014 – ATTENUATION DE PRODUITS 23,1 M€

Ce chapitre regroupe notamment les versements de fiscalité aux communes membres par le biais des attributions de compensation et la dotation de solidarité communautaire. Les montants sont quasi identiques à ceux de 2020. Ils sont composés surtout :

- des **attributions de compensation** positives pour un total de **21,7 M€** dues au titre des différents transferts de compétences.
- de la **dotation de solidarité communautaire (521 000 €)**.
- du **fonds de péréquation intercommunale (659 000 €)**.
- le **versement de la taxe de séjour (7398)** effectué à l'office du tourisme de l'agglomération de Beauvais pour un montant de **200 000€**.

2.4 CHAPITRE 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (8,7 M€)

Ce chapitre est réalisé à hauteur de 98 % et en augmentation de 8,5% (671 000 €) par rapport à 2021. Cette variation est expliquée notamment par

- L'augmentation de notre cotisation au PETR de 71%. Elle passe de 87 000 à 149 000 €
- le paiement des cotisations pour le SCOT 2021 et 2022 sur un seul exercice pour un montant total de 256 000 €.
- La subvention de 291 000 € au budget annexe Pinçonlieu pour sa clôture
- L'augmentation de 99 000 € de notre contribution au SDIS qui passe à 4 165 000 €

Les autres dépenses de ce chapitre varient modérément

- Les **subventions et participations** versées par l'agglomération (articles 657x) pour un montant de près de **3 M€** sont stables. Le détail des montants des subventions allouées est présenté dans la maquette budgétaire (point IV- Annexes - B1.6). Le tableau ci-dessous vous présente les subventions versées par domaine de compétence :

domaine	Montant 2021	Montants 2022
9 - Action économique	1 116 657	1 106 752
3 - Culture	991 000	991 000
5 - contrat de ville	417 000	408 500
1 - Sécurité	367 610	346 200
0 - Administration générale	99 659	102 399
2 - Enseignement	18 258	-
8 - Amengt - envrt	0	12 000
4 - Sports	15 000	15 000
7 - Habitat	8 000	10 000
Total général	3 033 184	2 991 851

Les principales autres charges de ce chapitre sont :

- les **indemnités versées aux élus** (articles 653X pour un montant à hauteur de **441 000 €**) ;

- La **contribution annuelle aux organismes de regroupements** pour un total **664 000 €** et dont le détail vous est présenté en annexe de la maquette budgétaire (IV- C3.1 : liste des organismes de regroupement auxquels adhère l'établissement). Il s'agit de nos participations aux syndicats intercommunaux (y compris celle du PETR et du SCOT).

2. 5 CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES : 226 000 €

Ces charges concernent le paiement des intérêts de la dette et sont en diminution de 20%. A noter que les ICNE n'avaient pas été comptabilisées sur 2021.

Les charges financières dans leur globalité continuent de représenter une très faible part (0,35 %) de nos dépenses réelles de fonctionnement.

2.6 CHAPITRE 67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES : 4 426 907 €

Ce chapitre est en augmentation de 3.2 M€ par rapport à 2021. Celle-ci s'explique par la création du budget annexe Déchets qui nécessite le versement d'une subvention d'équilibre de 4.4 M€ ; la TEOM ne suffisant pas à couvrir les dépenses de ce service public.

En revanche, la reprise des excédents de 2021 a permis de ne pas faire intervenir le budget principal dans l'équilibre du budget annexe Transports Mobilité, soit une économie de 1.12 M€.

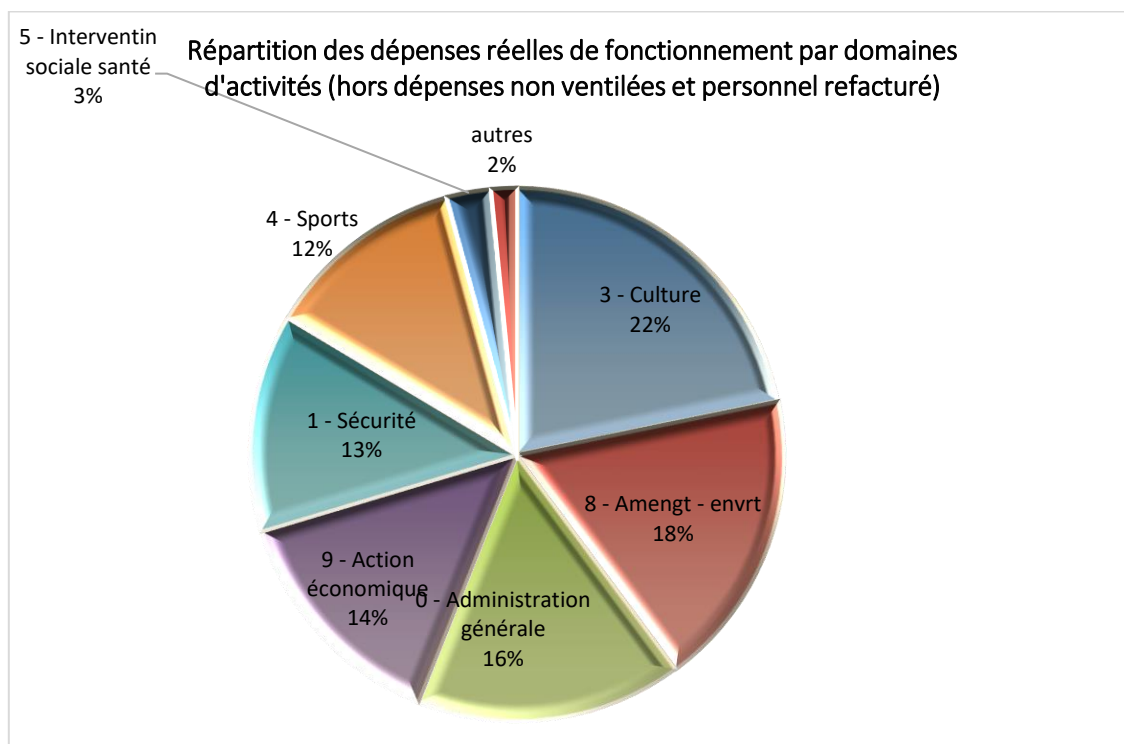
2.7 CHAPITRE 68 – DOTATIONS AUX PROVISIONS : 1,8 M€

Ces provisions ont été approuvées lors du vote du budget supplémentaire 2022 :

- 1,5 M€ pour les déficits prévisionnels des budgets de zone
- 319 700 € pour d'éventuels litiges

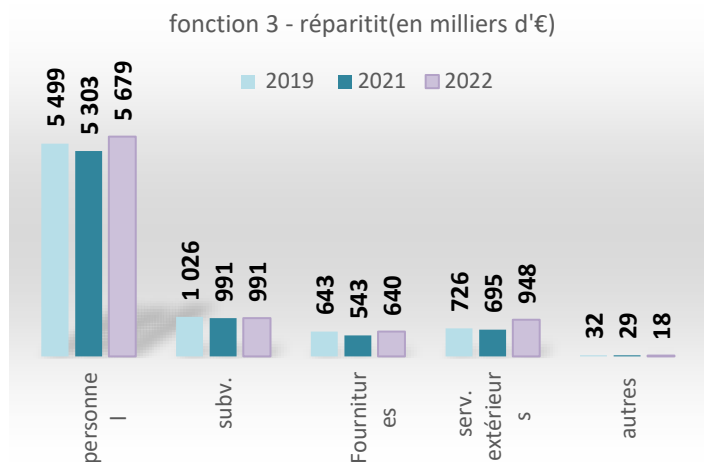
2.8 CHAPITRE 042 – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION.

Ces opérations trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement. Elles concernent les dotations aux amortissements (**5,1 M€**) , montant quasi identique à celui de 2021.



3.1 - LA FONCTION 3 – CULTURE (8,28 M€) POUR ASSURER LES DEPENSES DE NOS ETABLISSEMENTS CULTURELS

Etablissements	Montant 2022
Médiathèques	2 712 992
Conservatoire	2 355 211
Théâtre	1 382 068
Ecole d'Arts	878 542
Maladrerie	424 676
Culture - services communs	522 185
TOTAL	8 275 674



Les dépenses , en augmentation de 5% entre 2021 et 2022 sont à rapprocher de celles de l'année 2019, année «normale » précédant la période de COVID. Les charges augmentent alors de 4%. A titre d'information, les produits de service générés par les établissements culturels sont en progression de 128% par rapport à 2021.

Les prestations de services augmentent de 31 % compte tenu des frais de gardiennage payés suite à l'incendie de théâtre (150 K€ en 2022).

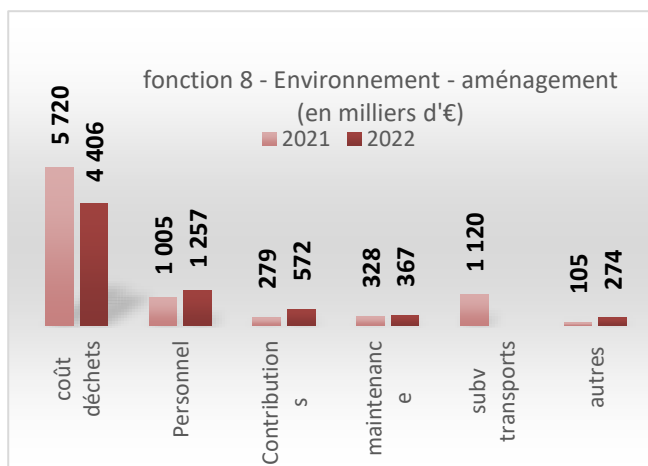
Les autres postes de dépenses présentent une évolution normale.

Outre les achats divers de fournitures techniques et administratives, les établissements culturels utilisent ces crédits pour des fournitures spécifiques telles que les livres, les partitions et divers matériaux.

Les services extérieurs sont utilisés pour l'entretien et la réparation du matériel et des bâtiments, ainsi que pour l'organisation des manifestations : prestations artistiques, expositions, concerts.

3.2 - LA FONCTION 8 - ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT (6,88 M€)

Secteurs	Montants 2022
Déchets	4 406 065
Aménagement	1 627 794
Transports	-
Eau et asst	427 851
Autres	414 965
TOTAL	6 876 676



Les montants « déchets » et « transports » correspondent aux subventions d'équilibre du budget principal vers les budgets annexes. Le budget annexe transports , pour 2022, n'a pas eu besoin de subvention.

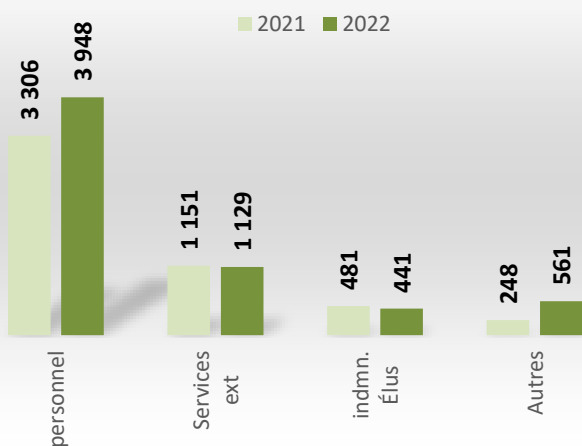
L'eau et l'assainissement couvrent les dépenses d'entretien des eaux pluviales, et celles liées à notre compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Les autres dépenses financent essentiellement la prestation d'accompagnement, par le conservatoire des espaces naturels de Picardie, pour la réalisation du document d'objectif Natura 2000.

Le coût des déchets correspond au coût net (dépenses – recettes) pour les années 2019-2021, et à la subvention d'équilibre pour l'année 2022. L'année 2020 avait connu une augmentation liée à l'activité domestique des confinements. Les diminutions constatées sont liées à l'augmentation de la TEOM.

Les contributions sont celles versées aux syndicats intercommunaux de GEMAPI au PETR et au SCOT.

3.3 - LA FONCTION 0 – SERVICES GENERAUX (6 M€)

fonction 0 - répartition par nature de dépenses
(en milliers d'€) hors provisions

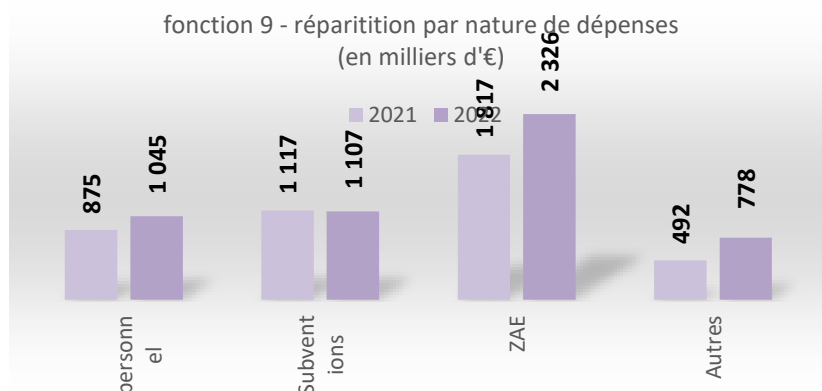


Les moyens généraux regroupent toutes les dépenses des services dits « supports » (direction et administration générale, juridique, informatique, finances, communication...) ainsi que les frais d'assemblée (élus).

Les charges sont liées aux activités transversales de la collectivité (organisation des assemblées, assistance juridique, actions de communication...), au fonctionnement courant des services, à l'entretien et la maintenance du siège.

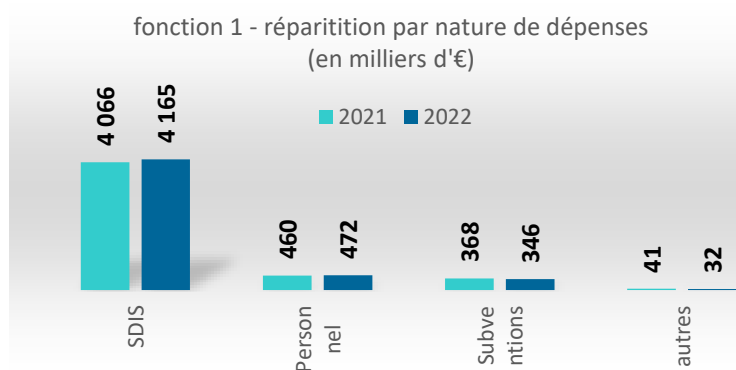
3.4 - LA FONCTION 9 – ACTION ECONOMIQUE (5,5 M€)

Secteurs	2022
Economie	4 623 472
Tourisme (hors taxe de séjour)	695 799
Commerce	56 134
Animation locale	80 783
TOTAL	5 456 188



Les dépenses sont en augmentation de 22% (+291 k€) ; ceci s'explique par la clôture du budget annexe pépinière et l'intégration des crédits dans le budget principal (+ 114 k€ de dépenses). Par ailleurs le déficit de clôture du budget annexe Pinçonlieu a coûté 291 k€ au budget principal.

3.5 - LA FONCTION 1 – SECURITE (5 M€)



La contribution au SDIS est en augmentation de 2% par rapport à 2021.

Les frais de personnel sont ceux du service prévention sécurité.

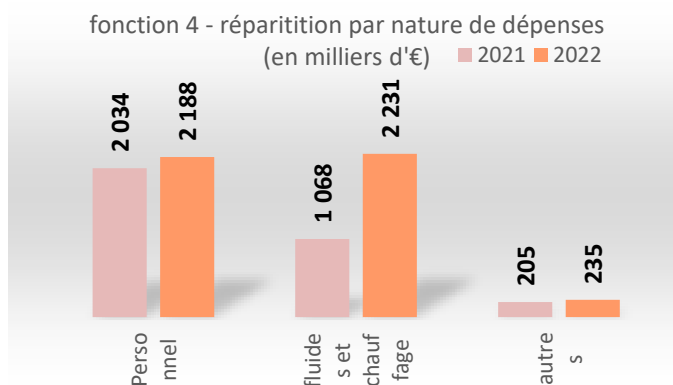
Les subventions sont celles du service prévention sécurité versées dans le cadre du contrat de ville et celles aux associations œuvrant à la prévention de la délinquance.

Les autres dépenses permettent l'organisation de diverses manifestations et colloques destinés à la prévention de la

délinquance.

3.6 - LA FONCTION 4 – SPORTS (4.65 M€)

secteurs	2022
Equipements aquatiques	3 957 424
Gymnases	584 451
Sports - services communs	112 098
TOTAL	4 653 973



L'agglomération gère deux équipements aquatiques : l'Aquaspace à Beauvais et la piscine Jacques Trubert à Bresles

Les frais des gymnases sont ceux des équipements d'Allonne, de Tillé, de Bailleul-sur-Thérain et de Bresles.

Les services communs sont ceux de la direction des sports.

Les fluides (eau, gaz, électricité) et les frais de chauffage sont devenus la première dépense des sports avec des dépenses doublées entre 2021 et 2022.

Les autres frais sont ceux relatifs au bon fonctionnement des équipements (fournitures, entretien des locaux, téléphonie, ...)

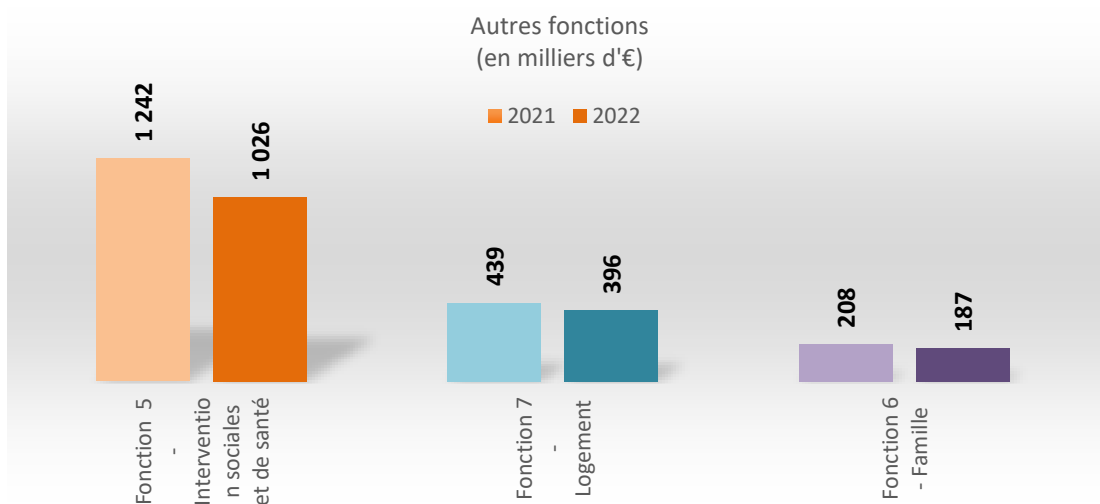
3.7 – AUTRES FONCTIONS

La fonction 5 – Interventions sociales et de santé

- Subventions dans le cadre du contrat de ville pour 408 500 € ;
- Aires d'accueil des gens du voyage : 327 500 € ;
- Dépenses liées au COVID (matériels de protection et vaccinodrome) : 286 000 €.

La fonction 7 – Habitat dont les coûts sont principalement répartis entre les prestations de services (suivi animation, plan partenarial gestion des demandes de logement social) les études VOC et POPAC et les frais de personnel du service habitat.

La fonction 6 – Famille sont les coûts des relais d'assistantes maternelles de Beauvais et Bresles.



1 - LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement		2020	2021	2021		
		CA	CA	Crédits ouverts	CA	Taux réal.
10	Dotations, Fonds divers	-	1 353 459	1 500 000	2 083 061	139%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 911 905	3 306 173	1 174 335	1 174 335	100%
13	Subventions d'investissement	3 578 920	1 452 139	2 228 350	3 194 848	143%
16	Emprunts et dettes	3 700 000	1 200 000	5 939 483	-	0%
165	Dépôts et cautionnement reçus	5 038	12 179	33 000	10 886	33%
204	Subventions d'équipements			500 000	500 000	100%
23	Immobilisations en cours			27 500	27 417	100%
27	Autres immobilisations financières		1 750 000	450 000	-	0%
45821621	Opérations pour compte de tiers	71 100	272 167	697 000	660 584	95%
S/total recettes réelles d'investissement :		11 266 963	9 346 216	12 549 668	7 651 131	61%
040	Opérations d'ordre de transfert	4 783 796	5 133 903	5 156 286	5 156 238	100%
041	Opération Patrimoniales	-	-	115 384	15 836	14%
S/total recettes ordre d'investissement :		5 254 633	5 133 903	5 271 670	5 172 073	98%
Total recettes d'investissement :		16 521 597	14 480 119	17 821 338	12 823 205	72%

Il n'y a pas de retraitement à faire pour les déchets (pas de recettes d'investissement dans ce domaine)

1-1- LE CHAPITRE 10 – DOTATIONS, FONDS DIVERS (2 M€)

Il est constitué par le montant perçu au titre du fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

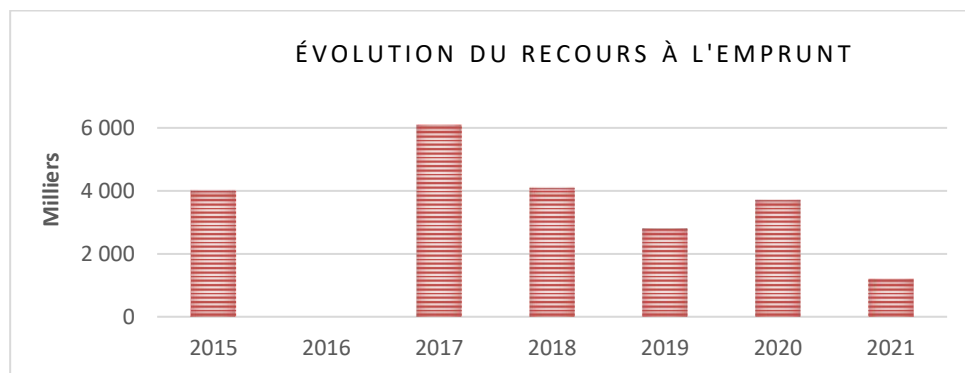
1-2 - LE CHAPITRE 13 – SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (3,2 M€)

Il s'agit des subventions perçues, les plus importantes sont les suivantes :

- **202206 – Requalification ZAC de Ther 1,8 M€,** financement de l'Etat ;
- **201403 – Nouveau théâtre du Beauvaisis 577 K€,** FEDER ;
- **202110 – Eaux pluviales 346 K€ :** communes
- **202005 – schéma directeur eaux pluviales 136 k€ :** Etat.

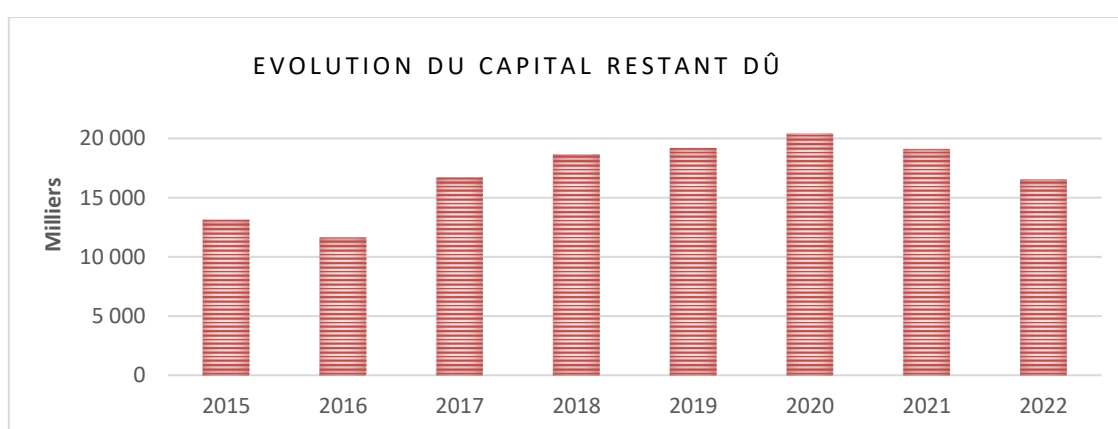
1.3 - LE CHAPITRE 16 – EMPRUNTS ET DETTE (0)

Il n'y a pas eu de recours à l'emprunt en 2022



L'encours de la dette atteint fin 2022, 16,57 M€. Le désendettement annuel est de 2.5 M€.

Le taux d'intérêt moyen est de 1.41% à la clôture de l'exercice. 75.7% de la dette du budget principal est à taux fixe avec un taux moyen de 1.06%. Le taux moyen des emprunts à taux variable est de 2.5%.



La durée de vie résiduelle est de 10 années et 10 mois.

100 % de l'encours de la dette du budget principal est sécurisé (classification 1-A).

La capacité de désendettement à la clôture de l'exercice est de 2.03 ans.

1.4 - LES CHAPITRE 204 ET 23 – IMMOBILISATIONS (527 K€)

Il s'agit remboursement de dépenses d'investissement réalisées les années précédentes. En 2022 , 500 k€ nous ont été remboursés par SAO pour le projet de la ZAC Boulenger et 27 k€ d' avances de marchés effectuées.

1.5 LE CHAPITRE 45821621 – OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (660 K€)

Par définition , ces opérations sont équilibrées à terme. Elle concerne ici la délégation, par l'Etat, des aides à la pierre. Nous collectons et reversons ces aides.

1.6 - LE CHAPITRE 040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT (5,16 M€)

Ce chapitre enregistre des recettes d'investissement dont on retrouve la contrepartie en section de fonctionnement. Il participe à l'autofinancement de la CAB - opérations d'ordre budgétaire. Il s'agit des dotations aux amortissements sur le patrimoine renouvelable de la collectivité.

2 - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement		2020	2021	2022		
		CA	CA	Crédits ouverts	CA	Taux réal.
204	Subventions d'équipements versées	913 177	848 554	308 300	299 600	97%
200004 à 201606	Dépenses d'équipement	11 539 301	6 118 991	18 704 391	12 343 494	66%
16	Emprunts et dettes assimilées	2 442 769	2 566 210	2 806 000	2 529 087	90%
45821621	Opérations pour compte de tiers	71 100	177 247	766 480	730 964	95%
26	Titres et participation		-	489 813	411 313	
27	Autres immobilisation financières	-	13 750	8 000	-	
<i>S/total dépenses réelles d'investissement :</i>		14 966 348	9 724 752	23 082 984	16 314 458	71%
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	208 832	249 350	1 956 000	1 916 590	98%
041	Opération Patrimoniales	-	-	115 384	15 836	14%
Total dépenses d'investissement :		15 175 180	9 974 101	25 154 368	18 246 884	73%

Il convient ici de corriger les titres sans les crédits déchets en ne tenant compte que du coût net supporté par le budget principal intégré au chapitre 204 (subvention d'équipement)

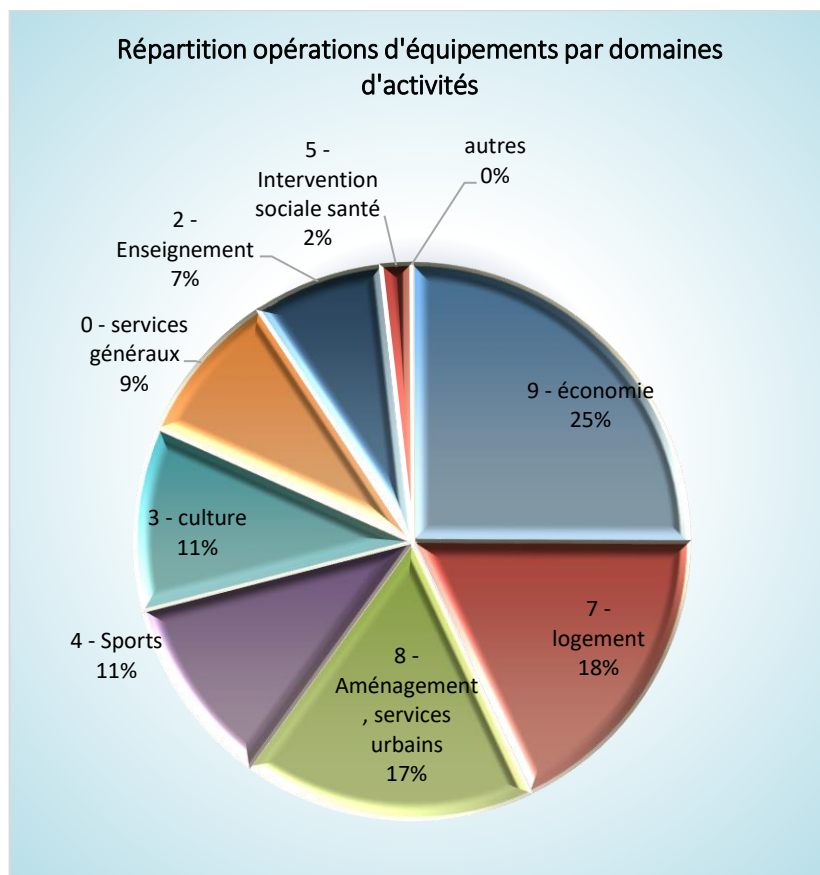
Dépenses d'investissement		2020	2021	2022		
		CA	CA	Crédits ouverts	CA	Taux réal.
204	Subventions d'équipements versées	1 337 703	1 632 441	502 379	446 667	89%
200004 à 201606	Dépenses d'équipement	11 021 390	5 335 103	18 510 311	12 196 427	66%
16	Emprunts et dettes assimilées	2 442 769	2 566 210	2 806 000	2 529 087	90%
45821621	Opérations pour compte de tiers	71 100	177 247	766 480	730 964	95%
26	Titres et participation		-	489 813	411 313	
27	Autres immobilisation financières	-	13 750	8 000	-	
<i>S/total dépenses réelles d'investissement :</i>		14 872 962	9 724 752	23 082 984	16 314 458	71%
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	208 832	249 350	1 956 000	1 916 590	98%
041	Opération Patrimoniales	-	-	115 384	15 836	14%
Total dépenses d'investissement :		15 081 794	9 974 101	25 154 368	18 246 884	73%

2.1 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES : 299 600 €

En 2021, ces dépenses couvrent uniquement les aides d'urgence « COVID » versées aux entreprises. En 2022 , restait 7 k€ à honorer pour ce dossier, le reste est la participation aux déchets.

2.2 OPERATIONS D'EQUIPEMENT ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES : 12 M€

La répartition par domaine d'intervention (hors dépenses d'ordre et d'emprunt) de cette programmation annuelle est la suivante :



- **Le secteur économique : 3 M€** avec notamment,
 - La requalification de la **ZAC de Ther** (opération 202206) pour **1,14 M€** ;
 - Les travaux sur les **zones d'activités** et la voirie communautaire (opération 202121) pour **1,42 M€** ;
 - **L'aide à l'immobilier d'entreprise** (opération 202116) avec **195 K€** versée à AGCO ;
 - **L'aide à l'innovation agricole** (opération 202004) et **164 K€** versés au CETIM pour le projet Pimatech
- **Le logement : 2,19M€**
 - **1,35M€** pour les aides à l'amélioration de l'habitat (opération 201606)
 - **592 k€** versé à la SA HLM du Beauvaisis dans le cadre des travaux liés au NPNRU
- **l'aménagement et services urbains, environnement : 2 M€** avec notamment :
 - **les fonds de concours aux communes membres : 358 000 €** :

- opération 201507 – **Fonds de développement communautaire** : 258 000 € ;
- opération 201511 – **Fonds de concours voirie** : 79 000 €.
- Opération 201906 – **fonds de concours exceptionnel Auneuil** « desserte gendarmerie » : 21 000 €
- La concession d'aménagement **ZAC Vallée du Thérain** opération 201602 pour **450 000 €**;
- **Les eaux pluviales** : opération 201510 travaux : **356 000 €** .
- **Les études du NPNRU** (opération 201527) : **238 000 €**
- **Le PLUI** (opération 202003) : **208 000 €**
- **Le SIG** (opération 202115) : **170 000 €**
- **Le schéma directeur des eaux pluviales** (opération 202005) : **154 000 €**
- **Le domaine sportif 1,34 M€** avec :
 - ⊖ **1 M €** pour les travaux sur la piscine Trubert,
 - ⊖ **328 000 €** pour l'aquaspace
 - ⊖ 7 200 € pour les gymnases
- **la culture : 1,3 M€** avec principalement :
 - les travaux du **Théâtre** – opération 201403 (**1 098 000 €**) ,
 - les autres dépenses couvrent l'acquisition d'équipements et le gros entretien des établissements culturels.
- **Services généraux : 1,1M €** dont 654 000 € versés au SMOTHD dans le cadre du fonds de concours attribué pour la fibre optique, le reste finance les travaux d'entretien du siège de l'agglomération (rue Desgroux) ainsi que les besoins généraux et récurrents tels que le matériel informatique, le mobilier de bureau et les logiciels métiers .
- **L'enseignement 917 000 €** versés à l'institut Lasalle pour la réhabilitation de la ferme historique
- **L'intervention sociale et de santé : 212 500 €** essentiellement :
 - **Le fonds de concours maison de santé : 100 000 €**
 - pour les divers équipements nécessaires au fonctionnement du **vaccinodrome (67 000 €)**
 - pour les travaux sur les aires des **gens du voyage pour 33 000 €**

Afin de synthétiser, le tableau ci-dessous vous indique les dix principales opérations d'équipement réalisées en 2022 :

OPERATIONS	2022
ZONE ACTIVITES ECONOMIQUES 2021-2026	1 424 305,50
AIDE A L'HABITAT	1 348 173,00
REQUALIFICATION ZAC DE THER	1 139 815,29
NOUVEAU PROJET THEATRE	1 097 893,06
DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	918 136,70
LASALLE 2015-2020	917 405,13
PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE	844 875,31
PISCINE TRUBERT 2021-2026	809 406,06
DELEGATION AIDE A LA PIERRE 2016-2021	730 964,00
ZAC VALLEE DU THERAIN	450 000,00

2.2 LES DEPENSES FINANCIERES - CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES 2,5 M€

Le chapitre 16 intègre essentiellement les échéances de **remboursement en capital**. Il représente 16 % du total des dépenses réelles d'investissement.

3- SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

Intitulé		montant de l'autorisation de programme	Crédits de paiement					
		Total cumulé	CP réalisés au 31/12/2020	cdts 2021	CP réalisés au 31/12/2021	Crédits ouverts en 2022	Réalisés 2022	restes à financer
201403	nouveau projet théâtre	25 700 000	18 285 000	1 000 000	18 485 089	1 500 000	1 097 893	6 117 018
201507	Fonds de développement communautaire 2015-2021	1 989 767	1 384 674	360 000	1 608 567	212 000	129 368	251 832
201507 B	Fonds de développement communautaire 2021-2026	2 160 000	0	0	0	193 000	128 568	2 031 432
202116	Immobilier d'entreprises	645 000	0	5 000	0	230 000	195 000	450 000
201527	Programmes de rénovation urbaine	9 800 000	1 806 323	500 000	1 852 103	1 086 365	844 875	7 103 022
201606	Aides à l'habitat (2021-2026)	8 538 290	0	0	1 158 290	1 555 780	1 348 173	6 031 827
201902	Equipement de santé	400 000	25 000	230 000	300 000	100 000	100 000	0
201907	Pole d'échange multimodal	4 662 400	25 000	230 000	34 600	180 000	113 000	4 514 800
201903	Réhabilitation de l'école d'art	200 861	0	150 000	141 861	41 000	37 383	21 617
201525	UniLaSalle	2 250 000	149 636	750 000	899 636	1 350 364	917 405	432 959
201602	Concession d'aménagement zac vallées du thérain	4 950 000	2 025 000	450 000	2 475 000	450 000	450 000	2 025 000
202003	PLUi	850 000	0	0	0	400 000	180 871	669 129
202004	INNOVATION AGRICOLE	700 000	344 372	319 000	383 067	165 000	164 321	152 612
202005	Schéma directeur eaux pluviales	450 000	0	315 000	0	155 000	154 174	295 826
202110	Eaux pluviales programme pluriannuel 2021-2026	6 000 000	0	500 000	155 066	487 000	356 461	5 488 474
202111	Voirie fonds de concours 2021-2026	1 200 000	0	138 300	0	150 000	78 989	1 121 011
202113	Fonds de concours petit patrimoine rural 2021-2026	86 500		35 700	8 523	15 000	0	77 977
202121	Zones d'activités économiques	8 000 000	0	3 051 615	412 464	1 634 650	1 424 306	6 163 231
202125	Equipements de santé - création	400 000	300 000	100 000	0	210 000	67 281	332 719
202203	Optimisation énergétique CVC (chauffage/ventilation/climatisation)	1 800 000	0	0	0	406 515	325 297	1 474 703
202206	Requalification zac de Ther	13 200 000	0	0	0	1 140 000	1 139 815	12 060 185
202115	SIG (création)	918 512	0	0	0	10 488	0	918 512

4 - SITUATION DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENT (PPI)

Pro gram me	Intitulé code PPI - projet	Crédits 2022	CA 2022	RAPPEL PPI 2021 - 2026 voté	% réalisation 2021/2022	solde PPI 2023 2026
	1.1-Favoriser l'épanouissement, le bien être et la citoyenneté	937 877	445 173	9 706 587	8%	8 903 618
	1.1.1 - promouvoir une politique inclusive	60 000	33 270	2 100 000	2%	2 066 730
	1.1.1.01-Aménagement d'une nouvelle aire d'accueil des gens du voyage	0	0	2 000 000	0%	2 000 000
	1.1.1.02-Amélioration de l'aire d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux	60 000	33 270	100 000	33%	66 730
	1.1.2- Entretenir et rénover les équipements de proximité	552 548	235 970	7 138 807	8%	6 583 174
	1.1.2.01-Extension médiathèque Argentine - NPRU	96 000	14 304	1 900 000	1%	1 885 588
	1.1.2.02-Entretien et rénovation équipements des médiathèques	70 810	34 020	456 617	8%	420 774
	1.1.2.03-Entretien et rénovation des équipements aquatiques	382 738	186 449	4 237 021	10%	3 793 008
	1.1.2.04 -Entretien et rénovation des équipements des gymnases	3 000	1 196	495 563	2%	483 804
	1.1.2.05-Participation à la rénovation des collèges	0	0	49 606	100%	0
	1.1.3-Favoriser une offre de services de proximité	325 329	175 933	467 780	46%	253 715
	1.1.3.01-Acquisitions ou travaux pour vaccinodrome	7 600	4 923	43 132	100%	77
	1.1.3.02-Participation à la création de maisons de santé (FDC)	310 000	167 281	400 000	42%	232 719
	1.1.3.03-Relais d'assistantes maternelles	7 729	3 729	24 648	15%	20 919
	1.2-Conforter l'offre de logements sur le territoire	3 009 243	2 801 636	15 293 225	29%	10 883 299
	1.2.1- Soutenir la construction et la rénovation de logement	3 009 243	2 801 636	15 293 225	29%	10 883 299
	1.2.1.01-Aides à la pierre	1 555 780	1 348 173	7 416 000	34%	4 909 537
	1.2.1.02-Etude pré-opérationnelle - copro. Argentine	0	0	80 000	0%	80 000
	1.2.1.03-Soutien aux bailleurs (NPNRU)	592 150	592 150	4 685 912	13%	4 093 762
	1.2.1.04-ZAC vallée du Thérain (Ecoquartier-Beauvais)	450 000	450 000	2 700 000	33%	1 800 000
	1.2.1.05-Acquisition actions SA HLM du Beauvaisis	411 313	411 313	411 313	100%	0
	1.3-Préserver l'environnement	2 434 579	2 008 328	12 855 193	19%	10 357 676
	1.3.1- Encourager le bas carbone	1 386 265	1 108 478	3 223 569	42%	1 882 385
	1.3.1.01-Gestion et optimisation énergétique des équipements communautaires	1 386 265	1 108 478	3 223 569	42%	1 882 385
	1.3.2- Entretenir durablement les espaces	17 578	3 073	61 624	12%	54 505
	1.3.2.01-Equipements pour plan Natura 2000	6 878	3 073	27 678	14%	23 805
	1.3.2.02-Entretien du jardin de la Maladrerie	10 700	0	33 946	10%	30 700
	1.3.3- Aménager durablement les réseaux d'eaux et d'assainissement	642 000	510 635	6 720 000	10%	6 054 299
	1.3.3.01-Travaux de création ou réhabilitation des réseaux eaux pluviales	487 000	356 461	6 000 000	9%	5 488 474
	1.3.3.02-Raccordement au réseau public d'assainissement NPNRU	0	0	270 000	0%	270 000
	1.3.3.03-Schéma directeur eaux pluviales	155 000	154 174	450 000	34%	295 826
	1.3.4-Encourager les initiatives et les comportements durables	388 736	386 142	2 850 000	17%	2 366 486
	1.3.4.01-subvention au budget annexe déchets	388 736	386 142	1 650 000	29%	1 166 486
	1.3.4.02-Participation à la réalisation d'une nouvelle déchetterie	0	0	1 200 000	0%	1 200 000
	2.1-Mettre en valeur le territoire	2 387 874	1 072 043	11 742 770	10%	10 601 175
	2.1.1- Aménager le territoire	1 079 659	473 217	4 229 343	12%	3 741 953
	2.1.1.01-Elaboration du PLUi	427 244	207 883	850 000	25%	640 715
	2.1.1.02-Participation aux projets d'aménagement des communes membres (FDC)	615 000	228 808	3 234 948	7%	3 006 140
	2.1.1.03-Entretien et modernisation du parc de matériel événementiel de la CAB	37 415	36 526	144 395	34%	95 098
	2.1.2-Aménager l'espace urbain	1 308 215	598 826	7 513 427	9%	6 859 221
	2.2-Promouvoir de nouvelles mobilités	0	0	3 775 000	0%	3 775 000
	2.2.1-Aménager et animer le territoire	0	0	3 775 000	0%	3 775 000
	2.2.1.01-Participation à la ligne Picardie-Roissy	0	0	775 000	0%	775 000
	2.2.1.02-Participation aux investissements nécessaires au BA transport	0	0	3 000 000	0%	3 000 000
	3.1-Assurer un développement harmonieux du territoire	646 839	225 897	1 835 689	15%	1 555 134
	3.1.1-reconcilier économie et écologie	164 321	164 321	319 695	64%	116 679
	3.1.1.01-Aide à l'innovation agricole	164 321	164 321	319 695	64%	116 679
	3.1.2-Promouvoir l'éco-tourisme	374 534	25 706	788 362	5%	746 693

3.1.2.01-Création et entretien des aires de camping-cars	285 000	3 398	345 000	1%	341 602
3.1.2.02-Participation à la réhabilitation du patrimoine rural (FDC)	15 000	0	86 390	10%	77 867
3.1.2.03-Développement des activités de pleine nature	37 988	19 343	120 426	22%	93 643
3.1.2.04-Aménagement touristique du Thérain	30 000	0	190 000	0%	190 000
3.1.2.05-Signalisation touristique	6 546	2 964	46 546	6%	43 582
3.1.3- Encourager le dynamisme de l'agglomération	107 984	35 870	727 632	5%	691 762
3.1.3.01-Développement numérique du territoire	107 984	35 870	727 632	5%	691 762
3.2-Affirmer l'identité du territoire	1 847 710	1 227 674	13 709 135	12%	12 094 295
3.2.1- promouvoir les équipements rayonnants	1 847 710	1 227 674	13 709 135	12%	12 094 295
3.2.1.01 - Participation au développement du musée des tramways à vapeur	29 650	9 650	1 112 868	1%	1 103 218
3.2.1.02 - Déménagement de l'Office de Tourisme	105 000	0	705 000	0%	705 000
3.2.1.03 - Entretien et rénovation équipements de l'école d'art du Beauvaisis	59 975	55 350	701 083	31%	485 624
3.2.1.04 - Entretien et rénovation équipements du conservatoire à rayonnement départemental	109 945	32 505	623 923	6%	586 468
3.2.1.05 - Etude pour la réalisation d'une auberge de jeunesse	0	0	50 000	0%	50 000
3.2.1.06 - Entretien, rénovation et développement de la Maladrerie	43 140	32 275	3 101 261	2%	3 046 965
3.2.1.07 - Construction du nouveau théâtre du Beauvaisis	1 500 000	1 097 893	7 415 000	18%	6 117 018
3.3-Promouvoir un développement économique clé des transitions et de la résilience territoriale	4 373 814	3 683 626	24 571 778	23%	18 877 135
3.3.1- promouvoir et développer un enseignement supérieur de qualité et une offre de formation diversifiée	1 353 364	917 405	3 115 364	54%	1 447 959
3.3.1.01 - Equipement pour campus connecté	3 000	0	15 000	0%	15 000
3.3.1.02 - Participation au développement du campus Unilasalle	1 350 364	917 405	3 100 364	54%	1 432 959
3.3.2- Accompagner la création d'emploi par la requalification des locaux et zones d'activité	3 020 450	2 766 221	21 456 414	19%	17 429 176
3.3.2.01 - Aide à l'immobilier d'entreprise	230 000	195 000	725 000	27%	530 000
3.3.2.02 - Fonds d'urgence aux entreprises	15 800	7 100	864 354	99%	8 700
3.3.2.03 - Requalification ZAC de Ther	1 140 000	1 139 815	13 100 000	9%	11 960 185
3.3.2.04 - Entretien des Zones d'Activité Economique (voirie, éclairage, espaces verts)	1 634 650	1 424 306	6 767 060	27%	4 930 291
4.1-Garantir la santé des agents et leur sécurité au travail	30 151	18 483	262 169	13%	226 791
4.1.1- développer une politique de prévention	0	2 962	44 000	7%	41 038
4.1.1.01 - Aménagement de poste de Handicap	0	2 962	4 000	74%	1 038
4.1.1.02 - Acquisition de matériel pour la prévention et la sécurité des agents	0		40 000	0%	40 000
4.1.2- Garantir la sécurité pour tous	30 151	15 521	218 169	15%	185 753
4.1.2.01 - Equipement matériel	6 117	1 403	38 249	13%	33 186
4.1.2.02 - Programme de sécurité incendie des bâtiments (SSI)	24 033	8 839	122 836	9%	111 588
4.1.2.03 - Travaux bâtiments communautaires	0	5 279	57 084	28%	40 978
4.2-Contribuer à la préservation de l'environnement	326 523	209 565	1 039 781	26%	764 701
4.2.1- renouvellement des matériels	326 523	209 565	1 039 781	26%	764 701
4.2.1.01 - Acquisition de matériel espaces verts	40 000	0	48 000	6%	45 153
4.2.1.02 - Acquisition de véhicules motorisés	224 720	178 901	817 490	27%	592 809
4.2.1.03 - Equipement matériel Etablissements culturels	400	707	8 714	85%	1 293
4.2.1.04 - Acquisition de mobilier	51 403	29 957	125 577	32%	85 446
4.2.1.05 - Travaux d'entretien des logements de fonction	10 000	0	40 000	0%	40 000
4.3-Améliorer la qualité de vie au travail	1 000 786	513 620	5 034 722	13%	4 394 958
4.3.1- aménager les espaces de travail	248 656	136 438	1 737 140	9%	1 588 400
4.3.1.01 - Investissement pour la qualité de vie au travail	79 652	22 580	235 213	11%	208 988
4.3.1.02 - Travaux et acquisition pour bâtiments économie	30 500	11 607	368 490	4%	354 262
4.3.1.03 - Travaux bâtiments administratifs	138 504	102 251	1 133 437	10%	1 025 150
4.3.2-Développer de nouvelles technologies	748 380	376 303	3 272 153	15%	2 783 686
4.3.2.01 - Acquisitions et développement SIG	170 812	170 070	1 128 269	17%	938 159
4.3.2.02 - Acquisitions et développement numérique	577 568	206 233	2 143 884	14%	1 845 527
4.3.3- Encourager les mobilités douces	3 750	878	25 429	10%	22 872
4.3.3.01 - Participation et acquisition vélos agents	3 750	878	25 429	10%	22 872
4.4-Dépenses imprévues	90 000	0	490 227	0%	490 227
4.4.1-Provisions pour imprévus	90 000	0	490 227	0%	490 227
4.4.1.01 - Dépenses imprévues	90 000	0	490 227	0%	490 227
Total général	17 085 395	12 206 045	100 316 276	17%	82 924 008

Informations financières – ratios (1)		valeurs	Moyennes (2)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	415,61	402,00
2	Produit des impositions directes/population	206,83	221,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	492,03	482,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	69,90	96,00
5	Encours de la dette / population	155,52	376,00
6	DGF/population	93,18	87,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	42,2%	39,1%
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	89,2%	90,6%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	14,2%	19,9%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	31,6%	78,0%

(1) la numérotation de ratios est celle de l'ETAT

(2)Source : Ratios financiers des groupements de communes à fiscalité propre en 2021 - DGCL - Donnée DGFIP, comptes de gestion, budgets principaux - opérations réelles

(2) Les 10 ratios sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs, ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

II – LES AUTRES SERVICES PUBLICS ADMINISTRATIFS ERIGES EN BUDGET ANNEXE

A - LE BUDGET ANNEXE DECHETS

	Résultats au 31/12/2021	Résultat d'exécution 2022	Résultats au 31/12/2022(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	432 502,79	432 502,79		432 502,79
Investissement	0,00	470 368,06	470 368,06	-4 635,49	465 732,57
Total :	0,00	902 870,85	902 870,85	-4 635,49	898 235,36

Ce budget a été créé le 1^{er} janvier 2022 et ouvert techniquement fin avril 2023.

En recettes de fonctionnement l'augmentation de la TEOM de 2,3M€ par rapport à 2021 et la subvention du budget principal de 4,4 M€ ont permis de financer des dépenses réalisées à hauteur de 100% et de dégager un excédent de 432 502 €.

Les prestations de services représentent 85% des dépenses de fonctionnement. Il s'agit du cout de la collecte et du traitement réalisé à plus de 100% (le vote du budget par chapitre (011) permet le dépassement sur la nature(611)). Le cout des fluides et des carburants expliquent ce dépassement de crédits. Notons que cette dépenses est inférieure à celle de 2021 qui était de 10,2 M€ suite à l'augmentation des déchets domestiques liés aux confinements.

Chap./nature	Libellé	Crédits ouverts 2022	CA 2022	% Réalisation
73/7331	TEOM, le montant perçu en 2021 était de 4,85M€, soit + 48%)	7 096 000	7 165 612	101%
74	Subventions (notamment SMDO), le taux de réalisation s'explique par le versement de subvention au titre de 2020 et 2021	200 000	503 981	252%
70	Recettes filières	155 000	150 407	97%
	Subvention du budget principal	4 406 065	4 406 065	100%
	Autres recettes	0	8 577	-
	Total recettes de fonctionnement	11 857 065	12 234 642	103%
011/611	prestations de services (collecte, traitement). Le budget étant voté par chapitre, le budget peut être réalisé à plus de 100%. Ce taux de réalisation est dû notamment à l'augmentatin des carburant	9 878 120	9 983 426	101%
011/60628	Fournitures (achats de sacs déchets verts)	234 000	219 690	94%
011/62871	remboursement de charges au budget principal (charges des services supports : paye et finances)	226 653	226 653	100%
012	Charges de personnel	958 608	921 067	96%
042	Opérations d'ordre	283 500	280 143	99%
-	Autres dépenses de fonctionnement nécessaires au bon fonctionnement du service	276 184	171 160	62%
	Total dépenses de fonctionnement	11 857 065	11 802 139	100%

En investissement, les amortissements et la subvention du budget principal ont permis de financer le renouvellement des bacs.

Chap./nature	Libellé	Crédits ouverts 2022	CA 2022	% Réalisation
10	FCTVA	0	15 992	#DIV/0!
040	Dotation aux amortissement permettant le renouvellement des investissement	283 500	280 143	99%
13	Subventions du budget principal	292 500	292 500	100%
	Total recettes d'investissement	576 000	588 635	102%
2188	achats de bacs	480 000	98 353	20%
21xx	travaux sur les déchetterie et les points d'apports volontaire	66 000	19 914	
-	autres dépenses d'investissement	30 000	0	0%
	Total dépenses d'investissement	576 000	118 267	21%

B - LES BUDGETS ANNEXES DE ZONE

Ces budgets couvrent les zones d'activités en cours de travaux et de commercialisation et sont dits de « stocks ». Cette comptabilité conduit en fonctionnement à un équilibre budgétaire par des opérations d'ordre « de stocks ». Seules vous sont présentées les opérations réelles.

Ces budgets vous sont présentés sous la forme d'un bilan prévisionnel de zone. Le résultat de clôture estime le déficit qui sera à financer par le budget principal.

1 – LA ZONE DU HAUT VILLE (LES LARRIS)

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2021		-1 432 566
<u>2022</u>		
travaux de revêtement	0	
Espaces verts et propreté	73 332	
Charges de fonctionnement (bornage, taxes foncières)	6 465	258
Remb. avance budget principal	0	
acquisitions/cessions parcelles	2 761	932 668
Résultat de clôture au 31/12/2022		-582 198
<u>2023</u>		
travaux de revêtement	70 000	
Espaces verts et propreté	145 000	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	39 515	
cessions parcelles		1 017 802
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2023		181 089
<u>2024</u>		
travaux de revêtement	100 000	

Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	145 000	
Remb. avance budget principal	2 050 000	
cessions parcelles		327 160
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2023		-1 786 750

2 – LA ZONE DE PINCONLIEU

Ce budget est cloturé au 31/12/2022. Le bilan de zone présente un déficit définitif de 291 150 €

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2021		-82 274
2022		
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	1 866	
travaux		
Cession de parcelles		242 990
remboursement avance budget principal	0	
Résultat définitif de clôture prévisionnel au 31/12/2022	291 150	

Avance du budget principal effectuée en 2017
solde à reprendre au BS 2023 du budget principal

450 000
-158 850

3 – LA ZONE DE BEAUVAIS TILLE – NOVAPARC

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2021		766 631
2022		
divers travaux	372 205	
Aménagement (Fouilles+ redevance)		
Prestation, bornages,	3 491	
Eclairage public	4 230	
Espaces verts et propreté urbaine	3 318	
Taxes foncières	21 185	
Frais juridiques	40 857	
Remboursement emprunt	201 530	
Intérêts emprunts	12 334	
Acquisitions et cessions de terrains	0	0
Versements avances du budget principal		
Résultat de clôture au 31/12/2022		107 482
2023		
divers travaux	1 925 000	
Aménagement (Fouilles+ redevance)		

études de sols, fouilles, ,,,	1 000 000	
Etude de circulation	100 000	
Prestation, bornages...	299 500	
Eclairage public	11 435	
Espaces verts et propreté urbaine	20 000	
Taxes foncières	23 000	
Remboursement emprunt	211 800	
Intérêts emprunts	132 600	
Acquisitions et cessions de terrains	1 980 000	140 000
Versements avances du budget principal		
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2022		-5 455 853
<u>2024 à 2038 :</u>		
Acquisitions et cessions de terrains		19 183 960
Travaux aménagements	20 550 713	
Etudes		
Frais divers (archéo, intérêt emprunt, taxes foncières, éclairage public, ...)	9 090 625	
Convention participation terrains hors maîtrise foncière CAB		1 514 038
Remboursement avances du budget principal +remboursement emprunt	8 206 653	
Résultat de clôture au 31/12/2038 (déficit prévisionnel) (1)	28 061 700	

(1) tableau élaboré à partir des éléments du dossier de réalisation de la ZAC validé par le conseil communautaire du 29 septembre 2017

4 - LA ZONE D'ACTIVITES TECHNOLOGIQUES -AGROPARC

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2021		-548 875
<u>2022</u>		
divers travaux	26 983	
frais de fonctionnement	2 319	
cessions parcelles		
Résultat de clôture au 31/12/2022		-578 177
<u>2023</u>		
divers travaux		
frais de fonctionnement	11 225	5
cessions parcelles		
Résultat de prévisionnel de clôture au 31/12/2023		-589 397
2024 - 2025		
divers travaux	378 714	
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	20 000	
cessions parcelles (29€ / m2)		870 000
Résultat de clôture au 31/12/2025		-118 111

5 - LA ZONE SAINT MATHURIN

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2021		-1 379 016
2022		
travaux	0	
Frais archéologiques		
Frais divers		
acquisitions/cessions parcelles	5 061	
Résultat de clôture au 31/12/2022		-1 384 077
2023		
Travaux (1)	1 800 000	
Dépenses diverses (entretien EV + fluides + EP,...)	6 005	5
cessions parcelles		1 806 000
Emprunts		
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2023		-1 384 077
2024 à 2027		
Travaux (1)	951 472	
Dépenses diverses (entretien EV + fluides + EP)	288 386	
cessions parcelles		2 045 100
Résultat de clôture au 31/12/2027 (déficit prévisionnel)		-578 834

6 - LES ZONES D'ACTIVITES TRANSFEREES

Il n'y a pas eu d'écriture sur ce budget en 2022

Objet	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture au 31/12/2021		-1 065 847
Résultat de clôture au 31/12/2022		-1 065 847
2023		
Travaux	300 000	
Frais divers	15 000	
ventes de parcelles		315 000
Résultat de clôture prévisionnel au 31/12/2023		-1 065 847
2024		
Travaux	100 000	
Frais divers	50 000	
ventes de parcelles		315 000
Résultat de clôture prévisionnel au 31/12/2024		-900 847

A- LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

1 – LES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

	Résultats au 31/12/2021	Résultat d'exécution 2022	Résultats au 31/12/2022(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	4 702 706,01	900 994,04	5 603 700,05		5 603 700,05
Investissement	-502 777,03	-1 265 496,64	-1 768 273,67	-900 304,54	-2 668 578,21
Total :	4 199 928,98	-364 502,60	3 835 426,38	-900 304,54	2 935 121,84

2 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	CA 2021	Crédits ouverts 2022	CA 2022	% Réal.	Explications
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	6 550 421	6 334 200	6 192 714	98%	La redevance assainissement pour 5,7 M€, les autres recettes sont la participation des constructeurs et le remboursement des branchements .
74	Subventions d'exploitation	630 784	272 500	193 996	71%	Les subventions (prime d'épuration notamment). Le montant important s'explique par la perception de subvention au titre des années précédentes
77	recettes exceptionnelles	104 796	115 000	114 295	99%	Remboursement taxe suite à l'obtention du taux réduit de TICPE sur les factures d'électricité
042	Quote part subvent° d'investi	382 492	384 000	382 492	100%	Amortissement des subventions reçues (contrepartie en dépense d'investissement à l'article 139)
--	Autres recettes	18 769	7 100	17 530	247%	
	total recettes de fonctionnement	7 687 262	7 112 800	6 901 027	97%	-
011	Charges à caractère général	2 246 063	3 302 695	2 482 167	75%	Analyses et traitement des eaux usées, Charges de fonctionnement des STEP , des réseaux et des canalisation, traitement des boues.
012	Charges de personnel	1 372 939	1 421 891	1 329 525	94%	Frais de personnel
66	Intérêts des emprunts et dette	338 619	540 000	532 331	99%	Selon échéancier des emprunts en cours.
042	Dota.Amortis.sur immob.	1 596 794	1 629 347	1 625 940	100%	Total des amortissements des biens renouvelables
-	Autres dépenses	55 420	66 892	30 071	45%	
	total dépenses de fonctionnement	5 609 835	6 960 825	6 000 033	86%	-

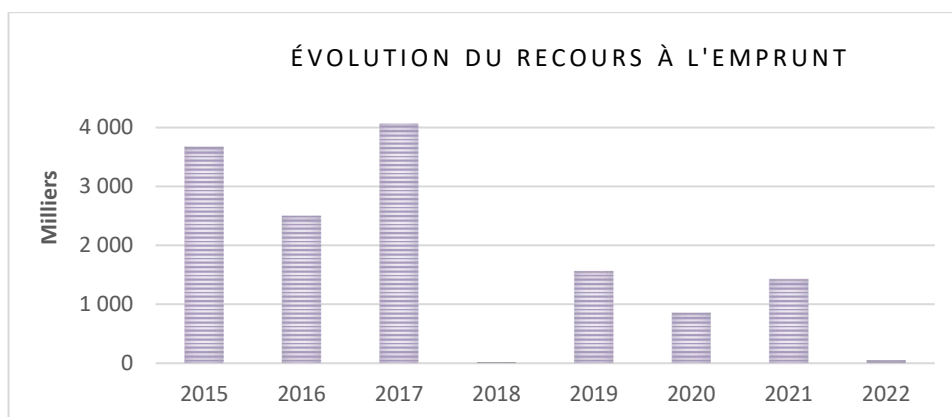
3 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	CA 2021	Crédits ouverts 2022	CA 2022	% Réal.	Explications
10	Affectation du résultat	-	2 341 649	2 341 649	100%	affectation du résultat de l'exercice précédent
13	Subventions d'investissement	76 157	1 200 000	185 822	15%	Subventions de l'agence de l'Eau
16	Emprunts en euros	1 426 944	547 972	44 319	8%	Niveau de recours à l'emprunt nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement
27	Immobilisations financières		488 000	215 021	44%	Reversement de TVA (régime de transfert de droit à déduction)
45	Opérations d'investissement sous mandats	22 286	660 000	45 054	7%	Travaux pour comptes de tiers. Le détail par opération est indiqué en annexe de la maquette budgétaire.
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 596 794	1 629 347	1 625 940	100%	Amortissements des immobilisations (contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811)
041	Operation d'ordre à l'intérieur d'une même section	-	688 000	215 021	31%	Remboursement des avances sur marchés publics - Contrepartie en dépenses d'investissement
	autres recettes d'investissement	-	-	-		
	total recettes d'investissement	3 122 181	7 554 968	4 672 825	62%	-
21	Immobilisation corporelles	1 257 689	2 989 746	1 322 543	44%	36% ont été consacrés pour les travaux sur les réseaux, 38 % pour les travaux annuels sur les STEP, le reste pour les les branchements et le renouvellement des équipements
23	Immobilisations cours	344 725	4 344 626	1 224 757	28%	Il s'agit de gros travaux pluriannuels sur les réseaux et les STEP.
16	Emprunts et dettes assimilés	2 373 727	2 505 000	2 496 413	100%	Selon échéancier des emprunts en cours
45	Opérations d'investissement sous mandats	197 775	660 000	289 759	44%	Comptes de tiers (cf explications en ressources d'investissement ci-dessus)
040	Amortissement des subventions	382 492	384 000	382 492	100%	Amortissement des subventions perçues finançant des biens eux-mêmes amortissables, contrepartie en recettes de fonctionnement
041	Operation d'ordre à l'intérieur d'une même section	0	688 000	215 021	31%	Remboursement des avances sur marchés publics - Contrepartie en dépenses d'investissement
	Autre	24 960	335 500	7 337	2%	
	Total :	4 581 368	11 906 872	5 938 322	50%	-

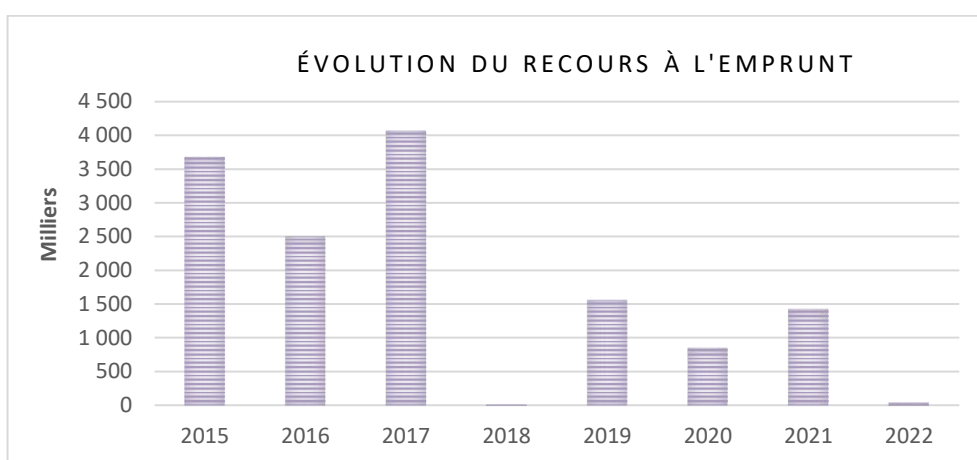
4- SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

		ap	CP			
INTITULE		Total cumulé	CP réalisés au 31/12/2021	2022	Réalisés 2022	restes à financer
A20201	STEP la Neuville en Hez	4 778 000,00	14 586,00	3 000 000,00	733 909,60	4 029 504,40

Le recours à l'emprunt a été de 44 319 € sur 2022. Son évolution est précisée dans le graphique ci-après :



L'encours de l'emprunt est de 21 M€ et a évolué de la manière suivante :



La durée de vie résiduelle sur ce budget est de 10 ans et 4 mois.

B – LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

	Résultats au 31/12/2021	Résultat d'exécution 2022	Résultats au 31/12/2022(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-3 600,06	9 402,86	5 802,80		5 802,80
Investissement	72 317,15	0,00	72 317,15	0,00	72 317,15
Total :	68 717,09	9 402,86	78 119,95	0,00	78 119,95

Les recettes de fonctionnement de ce budget totalisent 72 000 € provenant essentiellement de la redevance d'assainissement non collectif. . Les dépenses totalisent 64 000€ et financent les frais de personnel et de maintenance de la station.

Il n'y a pas eu de besoin en investissement en 2022.

C- LE BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Ce nouveau budget a été créé le 1^{er} juillet 2021, le compte administratif couvre donc une période de 6 mois.

1 - LES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

section	Résultats au 31/12/2021	Résultat d'exécution 2022	Résultats au 31/12/2022(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
fonctionnement	1 661 163,59	557 216,30	2 218 379,89		2 218 379,89
investissement	-15 596,48	-209 437,06	-225 033,54	-788 294,88	-1 013 328,42
total	1 645 567,11	347 779,24	1 993 346,35	-788 294,88	1 205 051,47

2 – L'EXECUTION 2022 DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

	Dépenses		Recettes	
	crédits ouverts	ca 2022	crédits ouverts	ca 2022
FONCTIONNEMENT	1 028 292	834 535	1 362 500	1 391 752
EA0000/MOYENS GENERAUX	349 658	247 483	1 293 500	1 384 660
<i>Les redevances "eau" et "pollution" financent l'intégralité du budget. En dépenses, il s'agit de fonctionnement général de services.</i>				
EA2000/EXPLOITATION	128 500	78 355		
<i>les dépenses couvrent l'ensemble des frais spécifiques à l'exercice de la compétence (entretiens des réseaux, achats d'eau...)</i>				
OPERATIONS D'ORDRE (contrepartie en investissement)	550 134	508 697	69 000	7 092
INVESTISSEMENT	5 438 991	1 430 284	3 704 987	1 220 847
EA0000/MOYENS GENERAUX			1 325 000	187 320
<i>En recettes, il s'agit de subventions perçues (47 000 €) et de recettes de TVA</i>				
EA2000/EXPLOITATION (matériels)	5 000	0		
EA3000/RENOUVELLEMENT ET AMELIORATION DU PATRIMOINE	1 377 666	573 703		
<i>Travaux de renforcement de réseaux et travaux sur les réservoirs</i>				
EA4000/PROTECTION ET SECURISATION DES RESSOURCES EN EAU	3 317 025	235 753		
<i>Travaux d'interconnexion de réseaux entre les communes ; travaux de forage, entretien des réseaux et études</i>				

COMPTE DE TIERS	6 300	1 800	6 300	0
AFFECTATION DU RESULTAT N-1			384 321	384 321
OPERATIONS D'ORDRE	260 000	147 600	741 134	649 205
Emprunt (pas de recours à l'emprunt en 2022)	473 000	471 428	1 248 231	0

D- LE BUDGET ANNEXE MOBILITES TRANSPORTS

1 - LES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE MOBILITES TRANSPORTS

	Résultats au 31/12/2021	Résultat d'exécution 2022	Résultats au 31/12/2022(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	2 212 914,57	-947 992,13	1 264 922,44		1 264 922,44
Investissement	749 735,15	1 073 951,66	1 823 686,81	-119 114,11	1 704 572,70
Total :	2 962 649,72	125 959,53	3 088 609,25	-119 114,11	2 969 495,14

2 - L'EXECUTION 2022 DU BUDGET ANNEXE MOBILITES TRANSPORT

	Dépenses			Recettes		
	Crédits votés 2022	CA 2022	%	Crédits votés 2022	CA 2022	%
FONCTIONNEMENT	12 588 374	11 545 434	92%	10 919 931	10 597 442	97%
MO00 - MOYENS GENERAUX	1 470 861	1 359 041	92%	8 133 254	8 295 947	102%

Le versement mobilité (7,9 M€ contre 7,6M€ en 2021) finance l'ensemble du budget.

En dépenses, il s'agit des frais pour le bon fonctionnement du service (frais de personnel, fluides, ...) et des opérations d'ordre d'amortissements 1,15 M€.

MO10 - SUBVENTIONS	60 000	67 030	112%	20 000		0%
--------------------	--------	--------	------	--------	--	----

Subvention à l'association Beauvélo (40 000 €), le reste aux particuliers pour l'acquisition de vélo. Le dépassement de crédit a été financé depuis un virement de crédits d'une autre ligne. Ce dépassement est lié au succès de l'opération pour les particuliers

MO20 - Concession de service public	10 413 513	9 460 652	91%	2 686 677	2 258 407	84%
-------------------------------------	------------	-----------	-----	-----------	-----------	-----

la CSP couvrent logiquement la majeure partie des dépenses. Les recettes proviennent principalement du financement de la région et du SMTCO

MO30 - CARS	80 000	33 624	42%	80 000	43 088	54%
-------------	--------	--------	-----	--------	--------	-----

Les missions de transports sont exercées pour le compte des communes et donc financées à 100 %. Les recettes sont perçues avec un décalage par rapport aux dépenses

MO40 - VELO	117 500	48 720	41%			
-------------	---------	--------	-----	--	--	--

Frais de fonctionnement de la vélostation et des abris vélos,

MO50 - VOITURE	446 500	576 366	129%			
----------------	---------	---------	------	--	--	--

Succès de l'application Klaxit pour le covoiturage domicile-travail à prix « réduit ». Le dépassement de crédit à été possible par virement de crédit.

INVESTISSEMENT	2 597 078	671 593	26%	2 323 961	1 745 545	75%
MO00 - MOYENS GENERAUX	413 959	360 929	87%	1 340 961	1 338 457	100%

Il s'agit essentiellement des amortissements. En dépenses, des achats divers pour un montant de 23 000 € ont été égaement réalisés.

MO20 - Concession de service public	1 752 630	194 293	11%	908 000	305 356	34%
-------------------------------------	-----------	---------	-----	---------	---------	-----

Peu de réalisation d'investissement en dépense, situation liée au renouvellement de la CSP et aux délais de sa mise en oeuvre. La plupart des recettes sont liées aux opérations de TVA

MO40 - VELO	430 489	116 372	27%	75 000	101 731	136%
-------------	---------	---------	-----	--------	---------	------

Travaux d'aménagement cyclables. Les recettes erçues sont des financement Etat au titre de dépenses antérieures (chaussidou)

3- SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

INTITULE		AP	CP			
		Total cumulé	CP réalisés au 31/12/2021	2022	Réalisés 2022	restes à financer
T202201	Acquisition de bus	9 000 000	0	1 152 000	1 296	8 998 704
T202202	PLUi - plan de déplacement	350 000	0	93 000	59 904	290 096
T202203	Travaux d'aménagement Trans'oise	1 320 000	0	120 000	0	1 320 000

E- LA STATION GAZ NATUREL POUR VEHICULES (GNV)

	Résultats au 31/12/2021	Résultat d'exécution 2022	Résultats au 31/12/2022(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	662 986,03	41 742,45	704 728,48		704 728,48
Investissement	89 299,74	409,00	89 708,74		89 708,74
Total :	752 285,77	42 151,45	794 437,22		794 437,22

Ce budget couvre, en dépenses de fonctionnement, l'achat de gaz, les frais de fonctionnement de la station et la rémunération de l'exploitant pour un montant total de 444 000 € financés par la vente de gaz qui atteint en 2022 481 000 €.

Les autres crédits couvrent des opérations d'ordre comptables.

III – ELEMENTS D'ANALYSE BUDGETAIRE

A – CONSOLIDATION DES BUDGETS

La comptabilité de stocks conduit à un équilibre en section de fonctionnement pour les budgets de zones. Ils vous sont présentés que sur la section d'investissement.

section	budget	Résultats au 31/12/2021	Résultat d'exécution 2022	Résultats au 31/12/2022(A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	principal	4 369 949	4 905 449	9 275 398		9 275 398
	Déchets	0	432 503	432 503		432 503
	Haut Villé	0	0	0		0
	Pinçonlieu	0	241 124	241 124		241 124
	Beauvais Tillé	0	0	0		0
	ZA Technologique	0	0	0		0
	Saint Mathurin	0	0	0		0
	Zones transférées	0	0	0		0
	Assainissement	4 702 706	900 994	5 603 700		5 603 700
	Eau potable	1 661 164	557 216	2 218 380		2 218 380
	SPANC	-3 600	9 403	5 803		5 803
	Mobilités transports	2 212 915	-947 992	1 264 922		1 264 922
	GNV	662 986	41 742	704 728		704 728
	fonctionnement	13 606 119	6 140 439	19 746 558		19 746 558
Investissement	principal	1 034 238	-5 423 680	-4 389 442	-1 999 552	-6 388 994
	Déchets		470 368	470 368	-4 635	465 733
	Haut Villé	-1 432 568	729 187	-703 381		-703 381
	Pinçonlieu	-82 274	0	-82 274		-82 274
	Beauvais Tillé	766 631	-807 148	-40 518		-40 518
	ZA Technologique	-548 875	-30 301	-579 176		-579 176
	Saint Mathurin	-1 379 016	-8 561	-1 387 577		-1 387 577
	Zones transférées	-1 065 847	0	-1 065 847		-1 065 847
	Assainissement	-502 777	-1 265 497	-1 768 274	-900 305	-2 668 578
	Eau potable	-15 596	-209 437	-225 034	-788 295	-1 013 328
	SPANC	72 317	0	72 317	0	72 317
	Mobilités transports	749 735	1 073 952	1 823 687	-119 114	1 704 573
	GNV	89 300	409	89 709		89 709
	s/total investissement	-2 314 733	-5 470 708	-7 785 441	-3 811 901	-11 597 341
cumul fonctionnement et investissement	principal	5 404 187	-518 231	4 885 956	-1 999 552	2 886 405
	Déchets	0	902 871	902 871	-4 635	898 235
	Haut Villé	-1 432 568	729 187	-703 381	0	-703 381
	Pinçonlieu	-82 274	0	-82 274	0	158 849
	Beauvais Tillé	766 631	-807 148	-40 518	0	-40 518
	ZA Technologique	-548 875	-30 301	-579 176	0	-579 176
	Saint Mathurin	-1 379 016	-8 561	-1 387 577	0	-1 387 577
	Zones transférées	-1 065 847	0	-1 065 847	0	-1 065 847
	Assainissement	4 199 929	-364 503	3 835 426	-900 305	2 935 122
	Eau potable	1 645 567	347 779	1 993 346	-788 295	1 205 051
	SPANC	68 717	9 403	78 120	0	78 120
	Mobilités transports	2 962 650	125 960	3 088 609	-119 114	2 969 495
	GNV	752 286	42 151	794 437	0	794 437
	total cumulé	11 291 386	669 731	11 961 118	-3 811 901	8 149 217

Le résultat de clôture au 31/12/2022 pour l'ensemble des budgets présente un excédent de 8.1M€. Pour mémoire , il était de 9.8 M€ en 2021. Il permettra notamment d'inscrire au budget supplémentaire des dépenses non inscrites lors du budget principal telles que les dotations aux provisions pour les déficits des budgets annexes de zones et de diminuer les emprunts d'équilibre.

Nb : Les budgets de zones étant des budgets de stocks de terrains, l'aménagement (dépenses) doit précéder leur vente (recettes), il est donc normal que ces budgets dégagent un déficit.

B - REPARTITION SUR 100 EUROS DES COMPTES ADMINISTRATIFS (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT SUR L'ENSEMBLE DES BUDGETS)

REPARTITION SUR 100 EUROS DES COMPTES ADMINISTRATIFS (Fonctionnement + Investissement sur l'ensemble des budgets)

Répartition des dépenses						Répartition des recettes	
Rappel CA 2021	CA 2022					Rappel CA 2021	CA 2022
Reversement de fiscalité							
22,63 €	19,93 €						
Déchets						Impôts locaux et taxes	
14,67 €	14,74 €					61,03 €	62,93 €
Culture						Etat	
9,32 €	10,03 €					20,96 €	23,47 €
Transports						Usagers	
9,21 €	9,54 €					2,30 €	3,73 €
Développement économique						Communes membres	
9,88 €	8,90 €					4,13 €	3,56 €
Assainissement						Région	
6,08 €	7,33 €					1,50 €	2,06 €
Sports & jeunesse						Divers	
5,05 €	6,56 €					0,52 €	1,73 €
Dette						autres subventions	
9,10 €	6,19 €					1,19 €	1,30 €
Sécurité						Cessions foncières	
5,74 €	5,24 €					4,88 €	1,08 €
Aménagement						Département	
2,56 €	4,04 €					0,67 €	0,10 €
Habitat						Emprunts	
2,06 €	3,89 €					2,47 €	0,04 €
Intervention sociale et de santé							
1,56 €	1,35 €						
Enseignement							
0,99 €	1,23 €						
Tourisme							
0,92 €	0,84 €						
Famille							
0,24 €	0,20 €						

